

PLACE AMPERE

69002 Lyon

Réaménagement de la rue Victor Hugo ,
de la place Ampère et des rues transverses



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique



Ministère de la Culture et de la Communication
Préfecture de la Région Auvergne Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie



RAPPORT DE DIAGNOSTIC D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

sous la direction de
Cyrille Ducourthial

Charlotte Ybard
Éric Bertrand
Nicolas Morelle
Stéphane Gaillot
Stéphane Carrara
Grichka Bredow
Émanuel Bernot

Code d'opération Patriarche 69387 2213294
Arrêté de prescription 2018-169
Arrêté de désignation 2019/204

novembre 2019

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	1
Sommaire	2
Fiche signalétique	3
Thésaurus Chronologie	4
Thésaurus Interprétation	4
Générique	5
Intervenants techniques	5
Intervenants administratifs	5
Intervenants financiers	5
Organigramme de l'équipe scientifique	5
Notice scientifique	6
Fiche d'état du site	7
Arrêté de prescription	8
Projet d'intervention	11
Arrêté de désignation	16
L'OPÉRATION ET SES RÉSULTATS	17
Contexte géographique et géomorphologique	18
Contexte historique et archéologique	20
Antiquité	20
Moyen Âge et époque moderne	21
Stratégie et méthodes mises en œuvre	25
Le sondage 1	27
Les fosses d'arbres	30
Étude du mobilier céramique	31
Synthèse	32
Bibliographie	33
Rapports de fouille	33
Publications	33
INVENTAIRES	35
Inventaire des unités stratigraphiques	36
Inventaire de la documentation	38
Inventaire des photographies	39
Inventaire du mobilier céramique	41
Inventaire de la numismatique	42
Inventaire du mobilier lapidaire	43
PLANCHES	45
Table des Planches	46

Fiche signalétique

Région : Rhône-Alpes

Département : Rhône

Commune : Lyon 2^e arrondissement

Adresse : place Ampère

Code INSEE : 69382

Code Patriarche : 2213294

Coordonnées Lambert 93-CC46 : X = 1842263 ; Y = 5174197 (centroïde)

Altitude NGF : de 167,92 à 164,61 m NGF

Références cadastrales actuelles : Lyon, voirie

Protection au titre des monuments et sites : aucune

Propriétaire du terrain : Grand Lyon

N° de l'arrêté de prescription : 2018-169 du 14 février 2018

N° de l'arrêté de désignation du responsable d'opération : 2019/204 du 19 février 2019

Maître d'ouvrage des travaux : Métropole de Lyon

Nature de l'aménagement : Réaménagement de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues transverses

Nature de l'opération : Diagnostic d'archéologie préventive

Opérateur : Service archéologique de la Ville de Lyon

Responsable d'opération : Cyrille Ducourthial (SAVL)

Dates d'interventions : du 25 février au 6 mars 2019 et de façon discontinue, pour des surveillances, jusqu'en septembre 2019 (15 avril, 17 juin, 16 et 19 septembre)

Thésaurus Chronologie

- | | |
|---|--|
| ☐ PALÉOLITHIQUE | ☐ Âge du Fer |
| ☐ inférieur | ☐ Hallstatt (premier âge du Fer) |
| ☐ moyen | ☐ La Tène (second âge du Fer) |
| ☐ supérieur | |
| ☐ MÉSOLITHIQUE ET ÉPIPALÉOLITHIQUE | ☒ ANTIQUITÉ ROMAINE (GALLO-ROMAIN) |
| | ☐ République romaine |
| ☐ NÉOLITHIQUE | ☒ Empire romain |
| ☐ ancien | ☐ Haut Empire (jusqu'en 284) |
| ☐ moyen | ☐ Bas Empire (de 285 à 476) |
| ☐ récent | |
| ☐ CHALCOLITHIQUE | ☒ ÉPOQUE MÉDIÉVALE |
| | ☐ Haut Moyen Âge |
| ☐ PROTOHISTOIRE | ☒ Moyen Âge |
| ☐ Âge du Bronze | ☒ Bas Moyen Âge |
| ☐ ancien | |
| ☐ moyen | ☒ TEMPS MODERNES |
| ☐ final | ☒ Ère industrielle |

Thésaurus Interprétation

SUJET ET THÈMES

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment commercial
- ☐ Structure funéraire
- ☒ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☒ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abris
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat alimentaire
- ☐ Argile : four potier
- ☐ Atelier métallurgique
- ☐ Artisanat
- ☒ Autre : Fortification urbaine

MOBILIER

- ☐ Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☐ Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☒ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☒ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Autre :

ÉTUDES SPÉCIFIQUES

- ☐ Géologie, pédologie
- ☐ Datation C14
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ Analyses de céramique
- ☐ Analyses de métaux
- ☐ Acquisition des données
- ☐ Numismatique
- ☒ Archives
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre :

Générique

Intervenants techniques

Terrassement : Coiro TP – 42, chemin de Revaison - 69800 Saint-Priest

Maître d'œuvre pour le local fontainerie : Maïa Sonnier – 1, rue de l'Antiquaille - CS 10052 - 69321 Lyon cedex 05

Intervenants administratifs

DRAC / SRA : Marie-Agnès Gaidon-Bunuel (Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie) ; Luc Françoise dit Miret (ingénieur). Le Grenier d'Abondance, 6 quai St Vincent - 69283 Lyon cedex 01

Ville de Lyon / Service archéologique : Anne Pariente (directeur du SAVL) ; Vianney Rassart (directeur adjoint)

Intervenants financiers

Maître d'ouvrage : Métropole de Lyon. Direction générale. Direction Maîtrise d'Ouvrage Urbaine. 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

Organigramme de l'équipe scientifique

Équipe de fouille : Cyrille Ducouthial (6,5 j.), Éric Bertrand (6 j.), Charlotte Ybard (2,5 j.), Nicolas Morelle (1 j.), Stéphane Gaillot (0,5 j.)

Rapport de fouille : Cyrille Ducourthial (22 j.)

Infographie, inventaires, lavage : Charlotte Ybard (10 j.)

Topographie, relevés en plans et photogrammétrie : Nicolas Morelle (2 j.)

Céramologie : Éric Bertrand (2 j.)

Notice scientifique

Auteur : Cyrille Ducourthial (Service archéologique de la Ville de Lyon)

Numéro d'OA : 69387 2213294

Responsable de l'opération : Cyrille Ducourthial

Nature de l'opération : Opération préventive de diagnostic (OPD), 2019

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône (69) > Lyon 2

Code INSEE de la commune : 69382

Mots-clés du thésaurus : Fortification urbaine

Chronologie : Temps modernes

Peuples et cités : /

Keywords : Urban fortification

Titre : Lyon

Sous-titre : Requalification de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues perpendiculaires.

L'opération de diagnostic réalisée en 2019 sur le côté sud de la place Ampère, à l'occasion de l'aménagement d'un nouveau local de fontainerie, n'a pas eu de résultats comparables à ceux de la fouille menée par E. Bertrand quelques dizaines de mètres plus au nord (Bertrand 2014). La stratigraphie mise au jour est ici radicalement différente. Les niveaux antiques, absents du site, ont sans doute été sapés par le Rhône. L'épais dépôt d'inondites que l'on trouve à leur place semble en effet résulter du débordement du bras du fleuve qui, à la fin du Moyen Âge, barrait le sud de la Presqu'île. Au-dessus, la stratigraphie témoigne des différentes étapes de la fortification urbaine : deux niveaux de sol superposés, au sommet de cet horizon sablo-graveleux, correspondent aux aménagements successifs de la rue qui courait à l'arrière du rempart « d'Ainay ». Le second, fait de galets noyés dans une matrice limoneuse très compacte, a pu être associé au rempart relevé et parementé à la suite de l'inspection des fortifications de 1610. Du rempart de pierres lui-même, qui avait alors succédé au bastion de bois et de terre de 1544, il ne reste plus que le négatif laissé par son démantèlement, entre 1777 et 1799 : une vaste entaille oblique remplie de remblais hétérogènes qui témoignent de l'incroyable lenteur de l'aménagement du Nouveau Quartier imaginé par Perrache. La place Henri IV n'est véritablement constituée qu'après l'achèvement du remblaiement du secteur en 1821. Elle fut rebaptisée Ampère en 1884 et dotée, deux ans plus tard, d'une nouvelle fontaine et d'un monument à la gloire du physicien Lyonnais mort cinquante ans plus tôt.

Fiche d'état du site

Le sondage unique, de 115 m² à l'ouverture, réalisé place Ampère a rencontré le terrain naturel (de mise en place récente) dès 166 m d'altitude. Il n'y a plus, dans cette partie méridionale de la place, de niveaux d'occupation antiques ou médiévaux. Les premiers vestiges notables (la rue intérieure du rempart du XVII^e siècle) ont été relevés vers 166,59 m NGF. Le sol primitif de la place Henri IV (XIX^e siècle) a été mesuré à 167,50 m NGF ; il est également visible dans les fosses d'arbres creusées en périphérie.

Le sondage a été rebouché après la construction du nouveau local de fontainerie auquel il était destiné. Les fosses d'arbres ont été pour leur part comblées de terre arable.

Arrêté de prescription



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2018-169 Du 14/02/2018
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret du 11 octobre 2017 portant nomination de Monsieur Stéphane BOUILLON, en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2016, portant organisation de la direction régionale des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté ministériel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-511 du 14 décembre 2017, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultel, directeur adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Bastien Colas, directeur régional adjoint, responsable du pôle « création, médias et industries culturelles », Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle « architecture et patrimoine » et Madame Jacqueline Broll, responsable du pôle « action culturelle et territoriale » selon leurs domaines de compétences respectifs ;

Vu l'arrêté n° 2017-12 du 18 décembre 2017 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0693821734007, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Métropole de LYON – pour le projet « Rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires » localisé à LYON-2E--ARRONDISSEMENT, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 20 décembre 2017 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Métropole de LYON – pour le projet « Rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 8 février 2018 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique en raison de la présence de vestiges antiques ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet

« Rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT : RHÔNE

COMMUNE : LYON-2E--ARRONDISSEMENT

Lieu dit ou adresse : Rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires

Réalisé par : Métropole de LYON

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 15 320 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le projet est situé au cœur de la presqu'île lyonnaise dans un secteur où les travaux d'aménagement des XVIII^e et XIX^e s. ont permis la mise au jour de très nombreux vestiges antiques. Une bonne partie de ces découvertes correspond à des mosaïques qui suggèrent la présence d'un habitat luxueux et résidentiel présent dès le début du I^{er} siècle et qui perdura jusqu'au milieu du III^e s. après J.-C. En 1976, les travaux d'aménagement de la ligne A du métro ont été l'occasion de mettre au jour place Ampère les restes d'une *domus* constituée de deux pièces pavées de mosaïques et d'une troisième comportant un hypocauste. C'est à quelques mètres de là que vers 1840 un autre fragment de mosaïque a été découvert face au numéro 2 de la place Ampère. En 2014, l'agrandissement de la station Ampère a permis d'identifier six pièces dont trois complètent les espaces aperçus en 1976. Parmi les rares interventions récentes effectuées dans ce quartier, on citera deux fouilles réalisées par le SAVL. La première en 2013, au n°27 rue Auguste Comte qui a permis de mettre au jour une vaste *domus* construite sous le règne de Tibère. En 2015 une autre *domus* construite au début de la période flavienne a été fouillée au n°22 rue Jarente.

De manière générale, l'opération devra mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site. La présence et la caractérisation d'une occupation anthropique toutes périodes confondues sera recherchée. Les observations géomorphologiques permettant de définir les modes de mise en place et d'évolution du site seront également à rechercher.

Des prélèvements de bois ou de végétaux éventuellement présents dans les sondages donneront lieu à des analyses en vue de datation ou de détermination

Article 4 - Principes méthodologiques

L'opération sera réalisée à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse monté en rétro d'une largeur d'environ 2m. Des sondages blindés si nécessaire seront réalisés sur l'ensemble du projet pour mettre en évidence les différents niveaux d'occupation présents sur le site et caractériser l'épaisseur stratigraphique des vestiges. Priorité sera donnée aux emprises non touchées par les décaissements réalisés à l'occasion de la création de la ligne A du métro.

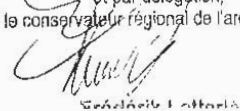
Ces sondages seront descendus à la cote des projets de terrassement, selon les indications qui seront communiquées par le maître d'ouvrage des travaux.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : Le responsable devra être un spécialiste de la période antique..

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Métropole de LYON, au Service archéologique de la ville de Lyon et à l'INRAP - Direction interrégionale Rhône-Alpes-Auvergne.

Fait à Lyon, le 14 février 2018
Pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,
le conservateur régional de l'archéologie





Projet d'intervention

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
Service archéologique

PROJET DE DIAGNOSTIC Rue Victor Hugo - Place Ampère et ses rues perpendiculaires (69002)

Réf. arrêté n° 2018-169

1. IDENTIFICATION

COMMUNE : Lyon 2^e
SITE : Place Ampère
DEPARTEMENT : 69
REF. CADASTRALES : AT 01
MAITRE D'OUVRAGE : Métropole de Lyon
NATURE DU PROJET : requalification de la place Ampère
SURFACE A DIAGNOSTIQUER : 15 320 m²
TYPE D'OPERATION : diagnostic urbain

Date de réception de la prescription par la VdL : 20 février 2018

Date d'accord VdL pour la prise en charge : le 21 février 2018

Date du projet : 05/04/2018

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Ces dernières années, des fouilles réalisées place Ampère ont livré (1976, 2014) des vestiges archéologiques antiques importants témoignant de la présence de *domus* urbaines décorées d'enduits peints et de mosaïques (165,00 m NGF). Au sud de l'emprise de ces opérations peuvent être attendus de nouvelles structures attestant le développement d'un quartier d'habitation installé au milieu du I^{er} siècle apr. J.-C. De plus, au regard des structures antiques découvertes au 16 de la rue Bourgelat (164,00 NGF, 2010), ce quartier domestique a pu déboucher sur des installations portuaires liées à la présence immédiate du confluent à l'époque romaine. L'aménagement et l'occupation des rives demeurent dans ce secteur une problématique de grand intérêt.

Pour l'époque médiévale, la proximité de l'église Saint-Martin d'Ainay, doit orienter les recherches sur des vestiges attenants. Des sillons de mise en culture, immédiatement au-dessus des vestiges antiques, ont été repérés au nord de la place Ampère (165,50 m NGF).

Le tracé des remparts successifs de la ville au XVI^e et XVII^e siècle doit traverser la place Ampère en diagonale (sud-ouest / nord-est pour rejoindre la rue des remparts d'Ainay, niveau d'apparition entre 166 et 163 m NGF). Ces travaux : creusement de fossés, construction de maçonnerie, terrassement, ont pu faire disparaître les structures plus anciennes.

Le diagnostic devra donc :

- Mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site, en recherchant et caractérisant l'occupation anthropique toutes époques confondues. Il s'agira notamment de repérer les vestiges permettant de déterminer la présence éventuelle des structures d'habitat antique (haut et bas empire), des structures médiévales construites ou agraires supposées dans l'environnement de l'abbaye d'Ainay.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

L'opération de diagnostic sera principalement implantée sur la place Ampère. Le terrain devra être libre de toutes contraintes d'accès et de circulation. L'aménageur et l'opérateur devront s'acquitter chacun de leur côté des démarches concernant la DICT. Les réseaux traversant la zone de fouille devront être repérés au sol par les soins de l'aménageur, mis hors service et/ou dévoyés pendant la durée de l'opération.

4. METHODOLOGIE DE L'OPERATION

4.1. Implantation, nombre et profondeur des sondages

Les interventions archéologiques seront réparties sur l'emprise concernée par la prescription et descendues jusqu'à la cote maximum du projet.

- Il est envisagé d'ouvrir un sondage unique :
 - Il correspond au terrassement nécessaire pour la construction du local de fontainerie. Le terrassement ouvert depuis le niveau de la place (167,90 m NGF) sera précédé par la réalisation de quatre micropieux tubés de 220 mm de diamètre dont la profondeur doit être portée à 8 m sous l'ouvrage fini. Ces pieux devront être détruits à l'avancée du terrassement. En l'absence de blindage, le terrassement sera sécurisé par deux à trois redans périphériques maintenus dans la zone décompressée.

La surface d'ouverture sera de 9,20 x 8,20 m (75,4 m²) pour un fond de fouille à 165,57m NGF réduit à 6,30 x 6,70 m (42,2 m²). Les investigations archéologiques seront globalement descendues à la cote 165,27 m NGF (0,30 m sous le projet) et poursuivies jusqu'à la cote 164,82 m NGF dans un surcreusement de l'aménagement (angle sud-ouest) sur une surface de 1,50 x 1,00 m.

Des moyens techniques pour l'évacuation totale ou partielle des terres sont à prévoir.

- Il est envisagé d'assurer une surveillance :
 - Plusieurs fosses ou tranchées est-ouest profondes d'1,5 m seront ouvertes pour la plantation d'arbres dans le secteur ouest de la place. La fouille de vestiges superficielle doit être envisagée si nécessaire, des relevés stratigraphiques peuvent être réalisés si le recouvrement sédimentaire est ancien.

4.2. On envisage, en tant que de besoin, d'effectuer pour analyse par un laboratoire spécialisé, à des fins de datation ou de détermination, des **prélèvements** de bois ou de végétaux. L'étude géomorphologique du site pourra s'accompagner d'analyses spécifiques (granulométrie, diffractométrie...).

4.3. Les déblais pourront être en partie **stockés** sur place afin d'être utilisés par l'aménageur pour remblayer les zones terrassées tant qu'ils ne constituent pas une gêne évidente pour la réalisation de l'opération archéologique.

4.4. Principes complémentaires de mise en œuvre

- L'aménageur fera son affaire de la mise en place d'un barriérage et d'une signalétique compatibles avec la mise en sécurité du public utilisateur du site ainsi que de l'équipe archéologique.
- Le remblaiement des sondages, s'il peut être effectué pendant des phases de non utilisation de la pelle par l'équipe archéologique, sera réalisé de manière sommaire. Une protection des vestiges à l'aide d'un film géotextile sera mise en place en cas de découvertes de vestiges, avant le rebouchage des sondages.

Service archéologique de la Ville de Lyon

5. COMPOSITION DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE MISE EN PLACE PAR L'OPERATEUR

5.0. Préparation de chantier

1 responsable d'opération : 2 jours

5.1. Phase terrain

a) sondage (durées maximales) :

1 responsable d'opération : 15 jours
1 archéologue : 15 jours
1 archéologue / dessinateur : 10 jours
1 géomorphologue : 1 jour
1 anthropologue : 1 jour en option
1 topographe : 1 jour

b) suivi de travaux

1 responsable d'opération à l'avancement
1 archéologue occasionnellement
1 géomorphologue occasionnellement
1 topographe occasionnellement

5.2. Phase étude :

1 responsable d'opération : 20 jours max.
1 archéologue : 8 jours max.
1 géomorphologue : 1 jour max.
1 dessinateur-infographiste : 3 jours max.
1 topographe : 2 jours max.
Spécialistes divers : 8 jours max.

6. MOYENS APPORTES PAR L'AMENAGEUR

6.1. Repères topographiques : mise en place par un topographe-géomètre (coordonnées Lambert et cotes NGF).

6.2 Infrastructure de chantier : mise à disposition de l'équipe d'une base-vie pour 2-3 personnes, raccordée EDF-eau (vestiaire, réfectoire), de sanitaires H-F, d'un local sécurisé permettant d'entreposer les outils et le mobilier.

6.3. Moyens BTP :

Une pelle mécanique 8T sur chenilles avec godet lisse monté en rétro de 2 m de large (avec chauffeur) pendant 15 jours max.

Service archéologique de la Ville de Lyon

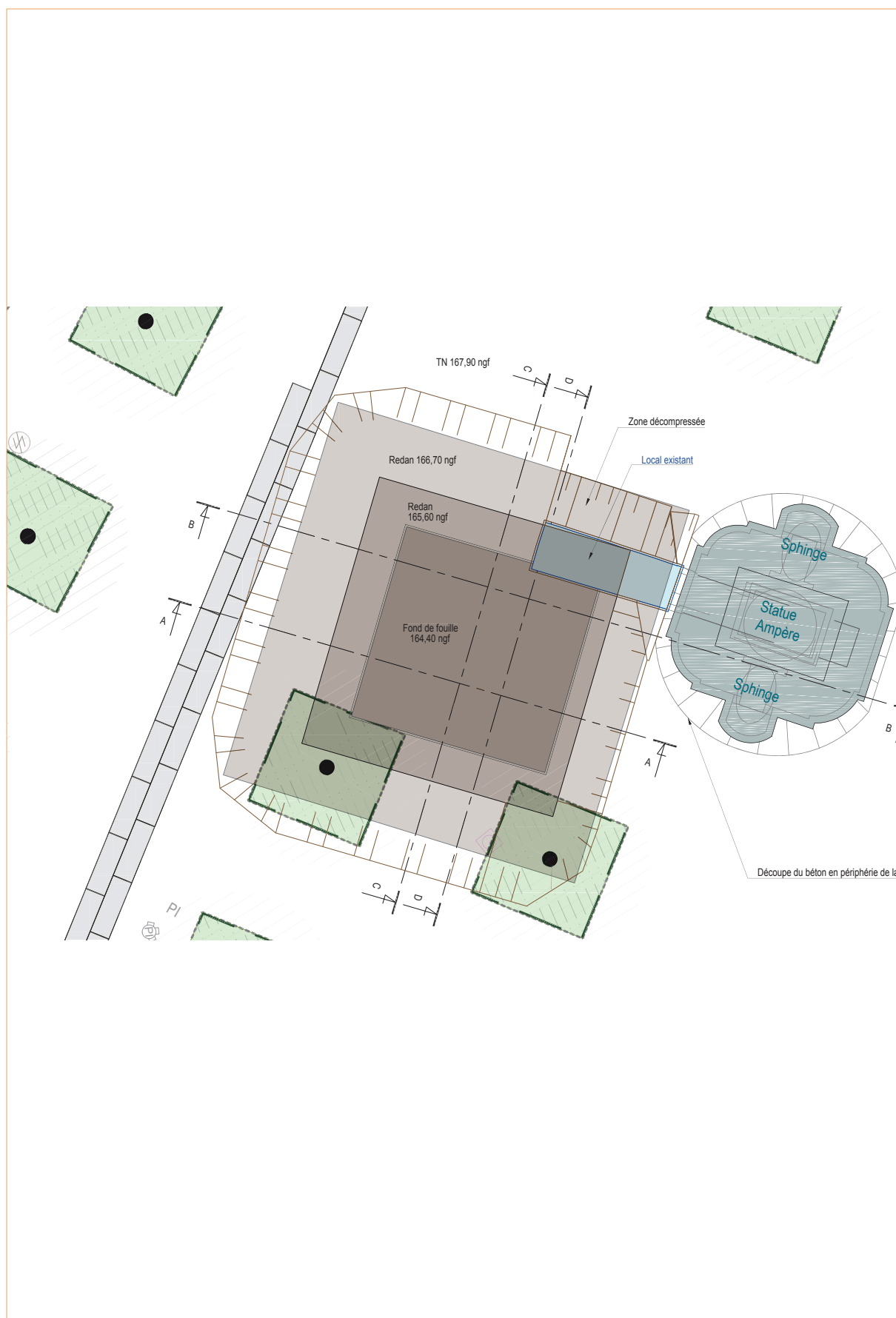
7. DELAIS DE REALISATION

7.1. *Durée de la phase terrain* : 15 jours

Date prévisionnelle de début de la phase terrain : au plus tôt le 11/02/2019, au plus tard le 25/02/2019.
Ces délais s'entendent hors journées d'intempéries (Code du Travail, art. L. 731-2), hors circonstances particulières (défaillance d'entreprise ou de fournisseur, aléa imprévisible, cas de force majeure) et hors découverte d'importance exceptionnelle (art. R523-48 du Code du Patrimoine, livre V titre II).

7.2. Rendu du rapport : au plus tard 6 semaines après la fin de la phase terrain (sauf délais de remise des analyses éventuelles par les laboratoires prestataires).

Fait à Lyon, le 28 janvier 2019
Eric Bertrand



Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Décision n° 2019/204

du 19 février 2019

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2018-408 du 5 décembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté n° 2018-14 du 24 décembre 2018 portant délégation en matière d'attributions générales à Monsieur Eric Bultel, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoines et Monsieur Stéphane Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement, subdélégation est donnée à M. Karim Gernigon, conservateur régional de l'archéologie, à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à M. François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 2018-169 du 14 février 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (LYON-2E-ARRONDISSEMENT, RHONE, Rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires) ;

Vu l'arrêté n° 2018-233 du 28 février 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Cyrille DUCOURTHIAL est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 14 février 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 2213294

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Métropole de LYON, Monsieur Cyrille DUCOURTHIAL, Service archéologique de la ville de Lyon.

Fait à Lyon, le

19 FEV. 2019

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL

L'OPÉRATION ET SES RÉSULTATS

Contexte géographique et géomorphologique

Stéphane Gaillot

Le site de la place Ampère se situe au centre de la Presqu'île lyonnaise, à mi-chemin entre le Rhône et la Saône, en contexte naturel strictement alluvial. L'altitude actuelle du terrain est de 168 m NGF et la zone est marquée par une absence quasi-totale de relief. Le plan géométral des Isles et Broteaux Mogniat de 1753 (Pl. 8) permet de voir qu'à cette date le site était bien plus proche du fleuve, dont un bras traversant n'était éloigné que d'environ 150 m, que de la rivière (350 m à l'ouest). Un « rempart » protégeait alors le site des débordements.

La stratigraphie générale du sous-sol, telle que renseignée par le sondage BRGM BSS001TKDR, profond de 50 mètres, et réalisé sur la place, au nord-est de la fontaine, voit se superposer des « sables aréneux grossier [...] avec quelques rognons granitique », qui témoignent de la proximité du socle cristallin, entre 118 et 129 m NGF, puis des « sables fin gris-noir et petits graviers » jusqu'à 144 m NGF. Ces sédiments sont recouverts des « sables gris, graviers et galets », alluvions du Rhône d'après leur couleur, jusqu'à 162,65 m NGF. On trouve enfin des remblais, épais de 6,20 m, jusqu'à la surface, à 167,85 m NGF.

Le schéma d'ensemble de mise en place de ces alluvions est chronologiquement, et à l'échelle de la Presqu'île, le suivant :

1 - Au cours du premier âge du Fer (800 à 450 av. J.-C.) le Rhône très puissant circule « en tresse » (alternance de banc de galets et de chenaux). Le sommet des bancs varie entre 160,50 et 164 m NGF. La Saône circule directement en contrebas du versant de Fourvière, et sa confluence avec le Rhône se fait au niveau du parking Saint-Georges.

2 - Au second âge du Fer (450 à 50 av. J.-C.) l'activité du Rhône diminue. Son lit s'encaisse et se retire vers l'est. La presqu'île se « nappe » de sables et de limons de débordements qui rehaussent la topographie jusqu'entre 162 m et 164 m NGF. Trois bras du Rhône traversent encore la presqu'île.

3 - Au changement d'ère, la Saône se dédouble de part et d'autre du « Rocher du change ». Son chenal primitif (bras Tramassac) continue de fonctionner jusque au cours de la première moitié du III^e siècle. Son nouveau chenal emprunte le tracé que nous connaissons encore aujourd'hui.

4 - A partir du premier siècle apr. J.-C., la presqu'île n'est plus régulièrement inondée, sans quoi elle aurait été abandonnée. Elle subit en revanche occasionnellement des débordements du Rhône et de la Saône (dernière très forte crue en 1856).

5 - Entre 1773 et 1839 on assainit le quartier Perrache pour s'y installer. La confluence, qui se faisait alors un peu au sud du site, en amont de l'île Mogniat, est ainsi repoussée jusqu'à sa position actuelle.

Les opérations directement environnantes ont, quant à elles, permis de faire les observations géomorphologiques suivantes :

Place Ampère (Bertrand 2014), au nord-est du site, le terrain primitif – au sens du terrain le plus anciennement fréquenté – correspond à une alternance de niveaux lités sablo-limoneux à argileux. Il s'agit d'alluvions de débordement du Rhône, qui plafonnent à 163,85 m, et sont épaisses de 2,90 m (jusqu' à 160,90 m NGF). Le sommet de ces alluvions ne semble pas avoir été décapé car on y trouve des traces de racines, avant que les premiers niveaux archéologiques, datés du milieu du I^{er} s. apr. J.-C., aient été installés. Il s'agit d'ailleurs de remblais destinés à rehausser le terrain. Un sondage géotechnique préparatoire au présent projet a été réalisé immédiatement contre le bassin de la fontaine, sur son côté ouest (Ginger CEBTP 2018). Il a traversé 7 mètres de remblais (jusque vers ±161,40 m NGF) puis des alluvions sablo-graveleuses plus ou moins argileuses (base à ±156 m NGF) et des alluvions graveleuses (base à ±153,40 m NGF).

Au **22 rue Jarente** (Bertrand 2016), la base de la stratigraphie correspond à un banc de galets dont le toit descend vers le nord / nord-est, et dont le sommet est situé entre 162,50 et 161,70 m NGF. Il est recouvert de limons verdâtres et de sables « jaune » de débordement du Rhône, qui rehaussent le terrain jusqu'à 163,70 m NGF, et forment une dépression orientée sud-est / nord-ouest. Cette dépression était en « en eau » au premier quart du I^e s. apr. J.-C. comme l'indique la présence sur la berge d'un aménagement de « poteaux calés » et d'un épandage d'amphore. La dépression est remblayée avant 60-70 de notre ère.

Au **16 rue Bourgelat** (Bertrand 2011), des limons verdâtres de débordement du Rhône plafonnent entre 162,15 et 162,50 m NGF. Ils recouvrent des sables graveleux grisâtres, très probablement rhodanien, dont le sommet se situe entre 161,60 et 161,70 m NGF. L'ensemble présente un pendage descendant vers le sud-est. Les premiers aménagements datés qui recouvre ce terrain primitif sont du milieu du I^e s. apr. J.-C. Ces remblais sont recouverts par des niveaux de crues qui rehaussent la stratigraphie jusqu'à 163,60 m NGF. Ils ont été déposés par la Saône et le Rhône. Ces dépôts sont imprécisément datés. Ils sont postérieurs au milieu du I^{er} s. apr. et antérieurs au V^e s. apr. J.-C. Une autre phase de débordement dépose des limons argileux jaunâtres jusqu'à 164,20 m NGF. Ils ont été déposés par le Rhône et sont datés d'entre le III^e s. et le V^e s.

Au **27 rue Auguste-Comte** (Carrara 2015), des « galets et graviers sableux » ont été repérés jusqu'à ±160 m NGF. Ils sont recouverts de sables graveleux jusqu'à ±163 m NGF, puis de limons lités jusqu'à 164,10 m NGF. Ils sont issus d'apports du Rhône et de la Saône. Le toit des limons est légèrement descendant vers l'est (et le Rhône...). Les premières installations datent de 10/20 apr. J.-C.

Au **11bis rue Enghien** (Lascoux 2001) le toit du plancher caillouteux a été repéré entre 161,50 et 162 m NGF. On ne sait pas s'il s'agit d'un dépôt mis en place par le fleuve ou par la rivière. Les galets sont recouverts de sables jusqu'à 162,84 m NGF. Ces dépôts fins, qui ne sont pas datés, sont très significatifs d'un site de confluence car y alternent des niveaux du Rhône et de la Saône.

Au **30 rue Sainte-Hélène** (Carrara 2008) le terrain naturel n'a pas été atteint à 164,40 m NGF.

Contexte historique et archéologique

Antiquité

A.-C. Le Mer, E. Bertrand¹ ; C. Ducourthial

Jusqu'en 1976, le potentiel archéologique de la moitié sud de la Presqu'île – entre les places Bellecour et Carnot – était essentiellement connu par les découvertes ponctuelles du XIX^e siècle, inégalement documentées mais assez révélatrices de la nature et de la chronologie des vestiges (pl. 3). Plus d'une cinquantaine de mosaïques ont ainsi été recensées dans le périmètre d'Ainay, au cours d'observations ponctuelles qui ne permettent pas de caractériser, encore moins de planifier, la trame urbaine antique. Néanmoins, ces vestiges, même s'ils ne sont pas contextualisés, permettent d'une part d'identifier avec certitude une occupation domestique durable, d'autre part d'établir qu'elle ne s'étend pas, en direction du sud, bien au-delà de la rue Bourgelat.

Si des indices de fréquentation augustéenne apparaissent sporadiquement dans le mobilier de plusieurs sites de la Presqu'île, les premiers éléments d'occupation tangibles et structurés ne sont présents qu'à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. Seul le site de la **rue Tony Tollet** semblerait faire exception, avec un espace domestique situé entre 164,69 et 164,14 m NGF et deux possibles murs-digues datés de la période augustéenne.

En 1976, le creusement de la station de la **place Ampère** permit la mise au jour de deux pièces contiguës pavées de mosaïques (à 165 m NGF) dont l'une d'elle faisait écho à un pavement aperçu en 1860 (Pl. 4). Elles étaient installées au-dessus de sols en *terrazzo* surmontant un vide sanitaire. Un hypocauste a été dégagé durant cette même opération à l'angle septentrional de la place et de la rue Victor-Hugo. L'agrandissement, en 2014, de cette même station de métro a permis de retrouver la suite de la mosaïque déposée en 1976 et d'en mettre au jour deux nouvelles : une mosaïque monochrome de galerie ouvrant sur un *triclinium* et une autre à décor de croisettes et de *crustae* alternativement rouges et blanches. Ces éléments décoratifs et le fragment de plan dégagé appartenait à une *domus* importante dont le luxe avait atteint son apogée au III^e siècle apr. J.-C. Au-dessous, un premier état de la *domus*, caractérisé par des sols en *terrazzo*, a été daté des années 40-50 apr. J.-C.

À une cinquantaine de mètres au nord, F. Artaud mentionne la présence **à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue Jarente** d'un probable bassin d'une dizaine de mètres carrés enduit de mortier de tuileau. Il présente une abside sur son côté occidental, et il est entouré d'un canal construit en briques. À l'ouest de cette structure ont été identifiés deux alignements de dés en pierre (parallèles ?) espacés de 8 m et constitués de quatre bases carrées espacées de 1,30 m entre elles. En 1974, Proby signale au-devant du 39 rue Victor Hugo, un sol en béton de tuileau à 3,40 m de profondeur.

¹ Bertrand 2014, p. 32 ; Bertrand 2016, p. 40.

La fouille conduite en 2016 au **28 rue Jarente**, a livré les vestiges d'une domus, dont la construction, après une phase de viabilisation du terrain, n'est pas antérieure à 70 apr. J.-C. L'aile fouillée, longée par une venelle, comprenait trois pièces aux sols de terre battue et une quatrième pavée d'un terrazzo orné (164,70 m NGF). La partie occidentale du site paraît avoir eu vocation d'entrepôt. Au III^e siècle, la domus s'étend à ses dépens et son organisation intérieure est remaniée. Les sols sont reconstruits et son décor s'enrichit. Elle est encore occupée à la fin du siècle. Les niveaux d'abandon (fin III^e-IV^e siècles) se situent entre 165,20 et 165,40 m NGF (Bertrand 2016).

À 150 m de la place Ampère en direction du Rhône, les vestiges mis au jour au **27 rue Auguste Comte et au 30 rue Sainte-Hélène** pourraient appartenir à un seul et même habitat. Une importante *domus* intégrant des locaux commerciaux en périphérie se développe à partir du deuxième tiers du I^{er} siècle apr. J.-C. Elle est reconstruite à la charnière des I^{er} et II^e siècles avant d'être réinvestie par des installations artisanales au III^e siècle.

À une centaine de mètres à l'ouest de la place Ampère, le site du **16 rue Bourgelat** fouillé en 2011 n'a révélé aucune trace d'habitat. Une importante phase de remblaiement (1 m), riche en mobilier détritique et datée des années 50-54 apr. J.-C. a permis la création d'une plateforme sur les limons de la berge du confluent. La présence de très nombreuses amphores brisées en place au pied de l'aménagement invite à penser que le site est en lien direct avec le commerce fluvial, en proximité de la limite sud de la Presqu'île antique.

En revanche, de l'autre côté de la rue, juste au nord, les relevés effectués par Chagny entre 1885 et 1886 au niveau du **11 de la rue Bourgelat** montrent un ensemble de pièces aux sols ornés de mosaïques ou de terrazzos à environ 2,30 m de profondeur, ainsi que la présence d'un vide sanitaire composé d'amphores. Ces vestiges, bien que peu caractérisés, s'inscrivent bien dans l'occupation domestique reconnue par ailleurs dans le secteur.

Il ressort de cet ensemble de données que la moitié sud de la Presqu'île est caractérisée par la forte présence d'un ensemble d'habitats luxueux qui se met en place dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et qui semble cohabiter avec des installations à vocation artisanale ou commerciale liées à la proximité du confluent. Pour reprendre la conclusion de l'article récent qu'E. Bertrand a consacré au sujet : « *La viabilisation de la presqu'île a évidemment permis l'émergence d'un quartier dont la topographie plane et la surface disponible offraient aux familles aisées la possibilité de construire de vastes domus.... Mais le site était aussi particulièrement favorable à la multiplication de dispositifs d'accostages commerciaux du côté de la Saône ou encore dans le prolongement du confluent* » (Bertrand 2018).

Cette occupation perdure durant plus de deux siècles, avant de rentrer dans une phase d'abandon assez systématique à partir de la fin du III^e siècle.

Moyen Âge et époque moderne

La présente opération archéologique est située en périphérie immédiate de l'abbaye d'Ainay, dans une zone qui, au Moyen Âge, paraît avoir été essentiellement dévolue à la culture (Nivelon, dans Bertrand 2016, p. 68). Des fossés de plantations ont d'ailleurs été repérés en 2014, dans la fouille réalisée au nord de la place,

où ils traversaient volontairement les terrazzos antiques pour assurer le drainage du sol (Bertrand 2015, p. 44 et 115).

A partir de 1544, sous la menace des troupes de Charles Quint, la presqu'île est fermée du côté sud par un rempart rudimentaire, formé d'une courtine et de bastions de terre armés de pieux de bois. Le grand plan scénographique de Lyon représente cette fortification dans son état initial (Pl. 6). La surface engazonnée de la levée de terre était recouverte de fagots et de fascines (Ducourthial, dans Bertrand 2011, p. 76 ; Pl. 7). Elle était précédée d'un fossé, plusieurs fois curé, qui séparait plus encore la ville des brotteaux de la confluence. La comptabilité municipale témoigne de l'ampleur des dépenses liées à l'entretien de cette fortification (particulièrement sous l'administration protestante), que les crues du Rhône endommagent trop facilement (en 1583 notamment). Quasi absente de cette fortification, la maçonnerie de pierre et de chaux ne paraît avoir été employée que pour les fondations du grand bastion d'Ainay auxquelles maçons et manœuvres s'emploient de 1590 à 1592 (Pl. 7). C'est vraisemblablement celle qui a été partiellement mise au jour sur le chantier de la rue Bourgelat en 2011 (Bertrand 2011, p. 61).

Malgré ces travaux, le rempart est en piteux état au début du XVII^e siècle. Le plan de l'ingénieur et topographe Lebeau figure les « *boulevard et courtines de terre ruinés* » (Pl. 7). Lors de l'inspection des fortifications de 1610, le gouverneur de Lyon fait le même constat : sur les 660 pieds qui séparent alors la maison des héritiers Roville (rue Sainte-Hélène) de la Saône, au long du brotteau d'Ainay, « *la ville est ouverte et déclose, n'y ayant rien trouvé que le reste de quelques anciens bastions de terre tellement ruinés et démolis par le temps, et pour n'être que terre mouvante, que, en tous endroits, les hommes et le bétail y entrent et sortent aussi facilement que si la terre était toute unie* » (Ducourthial, *loc. cit.*). Le voyer, l'ingénieur (Lebeau lui-même) et les jurés qui accompagnent le gouverneur dans sa tournée proposent, pour fortifier ce point faible, de relever et rehausser les bastions de terre, de curer et d'approfondir le fossé et de revêtir les bastions et flancs d'une muraille de 6 pieds en fonds et de 3 pieds en cime.

Ce nouveau rempart, revêtu de pierres, apparaît idéalisé et déformé sur les vues de Maupin. En revanche, Israël Silvestre en a donné une vue très réaliste au milieu du XVII^e siècle (Pl. 8-9) et Achard en a précisément relevé le tracé en 1767 (Pl. 12). Le diagnostic de 2019 est implanté sur la rue intérieure du rempart, qui longe le parapet et le sépare du clos des Jésuites, installés dans le tènement de l'Abessée depuis 1606 (Nivelon, *loc. cit.*, p. 70).

Le rempart « d'Ainay », comme on l'appelle parfois, devait subsister jusqu'aux travaux d'urbanisation de la confluence engagés par la compagnie Perrache à partir de 1771 (Pl. 13). Le 13 février 1777, Perrache est autorisé à « *démolir dès à présent les murs du rempart et ses dépendances dans la partie méridionale de cette ville, à la charge par lui et par sa compagnie, et suivant leurs offres, de laisser au moins une largeur de 40 pieds à partir du seuil des maisons qui sont construites sur le rempart et même dans toute son étendue, afin d'en conserver le plus longtemps possible la promenade au public* » (Ducourthial, *loc. cit.*). Il devait en outre prévenir tout éboulement susceptible de rétrécir la largeur de 40 pieds imposée, au-devant des maisons qui jalonnaient le tracé du rempart.

La mort de Perrache (1779), puis celle de l'architecte Soufflot, à qui avait été confiée la supervision des travaux d'aménagement du quartier neuf, ralentissent cependant l'entreprise². Les difficultés financières de la compagnie s'accroissent et les travaux s'enlèvent. La Révolution les arrête. Le plan de la partie méridionale de la ville de Lyon levé en 1791 laisse supposer que le rempart n'est pas encore totalement démoli à cette date (Pl. 14). Il n'y a toutefois plus de courtine représentée au sud de l'emprise de notre opération, mais une simple zone grise qui paraît correspondre au boulevard, ou à son emprise à construire, distincte de la rue des remparts elle-même. L'un et l'autre ne sont pas nécessairement de plain-pied, comme au-devant du tènement de l'hôpital de la Charité où existe une ruelle intérieure plus basse que le rempart (Pl. 11). Un chemin traverse ce boulevard et conduit aux jardins aménagés en contrebas, dans la plage qui séparait autrefois le rempart du premier bras du Rhône. Le rempart a totalement disparu du *Plan général de la ville de Lyon et de ses environs* dressé en 1799 par le capitaine Jary (Pl. 15).

Le 23 février 1803, le maire de la division du Midi « *s'afflige en considérant l'état marécageux et insalubre dans lequel existe le sol de ce quartier neuf qu'on destinait à l'agrandissement de la cité* », bien que le Gouvernement, par un traité du 23 septembre 1784, se fut engagé à « *remblayer ce qu'on appelle les travaux Perrache* »³.

Le 21 avril 1805, Napoléon décide que « *pour assainir la ville de Lyon, il sera procédé au remblai de l'ancien lit du Rhône, dans l'emplacement qu'embrassent les travaux de Perrache, entre la Saône et la digue Perrache. On commencera dans le courant de l'an XIII par la partie de cet emplacement comprise en dedans de la muraille élevée pour la perception de l'octroi* »⁴.

Le 7 août 1806, la Ville de Lyon acquiert auprès de la Compagnie des travaux du Midi les terrains (à peine remblayés) nécessaires à la construction d'un palais impérial, « *à prendre entre le mur de l'octroi et l'ancienne enceinte d'Ainay* » dans l'emprise de l'actuelle place Carnot. La chute de l'Empire devait mettre un terme au projet.

Le 23 mai 1813, le Conseil d'État autorise Abraham Muller à maintenir en activité la fonderie qu'il a fait construire (sans permission) à l'angle des rues d'Auvergne et du Manège, sur le terrain précédemment occupé par l'ancienne académie d'équitation⁵. Construite pour la fonte de fer et d'objets en cuivre, cette fonderie comprenait deux fourneaux à réverbère accolés l'un à l'autre, une étuve et ce qui est nécessaire à un atelier de moulage.

Au ralenti sous l'Empire, les travaux d'aménagement du quartier neuf, reprennent sous la Restauration, Le 19 avril 1816, sur invitation du préfet, le Conseil municipal adopte un nouveau plan des quartiers neufs du Midi (Pl. 16), qui, « *rectifiant le plan de 1782 et le raccordant avec le cours du Midi, paraît réunir l'avantage de l'économie à la facilité de l'exécution* »⁶.

Le 11 août 1820, le maire de Lyon ordonne le transport et le dépôt des décombres de la ville « *dans la partie de la rue de la Charité comprise entre la rue Perrache [aujourd'hui Laurencin] et le cours du Midi [Verdun]* ». Moins d'un an plus tard, le 16 juin 1821, le baron Rambaud, « *considérant qu'il a été reconnu qu'il n'était plus*

² Cf. sur le site <https://patrimoine.auvergne-rhone-alpes.fr/> le dossier de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la région Auvergne-Rhône-Alpes consacré au *secteur urbain dit Presqu'île Perrache, puis derrière les voûtes* (M. Chalabi, B. Ducouret, N. Halitim-Dubois).

³ Délibération du Conseil municipal de Lyon du 4 ventôse an XI.

⁴ Cité dans la délibération du Conseil municipal du 19 floréal an XIII.

⁵ *Journal des mines*, 34^e vol., 1813, p. 455.

⁶ Délibération du Conseil municipal du 19 avril 1816.

nécessaire de faire transporter des décombres dans cette partie de la ville, attendu que le sol en est aujourd'hui suffisamment élevé » abroge son ordonnance et prescrit que *« les propriétaires, entrepreneurs, maçons et autres personnes ne pourront faire conduire lesdites terres, décombres ou gravois que sur la partie de la rue de Bourbon [Victor Hugo] qui vient d'être ouverte depuis la rue de Laurencin [des remparts d'Ainay] jusqu'à la grande place du quartier neuf de Perrache [Carnot] »*⁷.

Sans établir de lien avec ce qui précède, le 4 août 1975, A. Proby relève dans la paroi orientale d'un sondage réalisé à l'emplacement de la bouche de métro Ampère, la coupe N/S d'un dépotoir moderne (Pl. 5) qu'il décrit de la façon suivante : *« la couche de tessons (13 cm) repose sur un lit de tuiles et débris de canalisations, puis épaisse couche de remblais gris + ciment. Au-dessus, 7 cm environ : couche brune, scories, mâchefer. Au-dessus : 23 cm environ de terre grise + cailloux (moderne). Au-dessus : terrain remué »*⁸.

Le *Moniteur judiciaire*, dans sa livraison du 7 février 1821, annonçait par ailleurs la mise en vente de *« divers emplacements propres à recevoir des constructions, situés au quartier neuf de Perrache, entre le Rhône et la Saône, les anciens remparts d'Ainay et la grande promenade appelée le cours du Midi »*.

Arrêté par le maire de Lyon le 9 juillet 1824, le plan particulier des alignements à suivre dans le quartier neuf de Perrache, montre cependant, dans un canevas urbain enfin définitif, le faible avancement des constructions (Pl. 17). La jonction de la rue Henri IV et de la rue d'Auvergne est encore à l'état d'ébauche. Elle doit être percée dans une zone non encore bâtie, qui borde la nouvelle place Henri IV, attestée ici pour la première fois. Selon le nouveau plan proposé pour les rectifications de la division du Midi en 1844, la jonction projetée n'avait toujours pas été réalisée (Pl. 18). La place, en revanche, s'était dotée d'un monument central : une pompe-fontaine en pierre de Villebois. L'architecte Dubuisson en a relevé le profil et le plan en 1885, avant qu'elle ne soit remplacée, l'année suivante, par le monument et la fontaine d'Ampère, lequel avait, en 1884, officiellement donné son nom à la place⁹.

⁷ Bibl. mun. Lyon, 112891.

⁸ *Cahier de fouilles*. Ms. SAVL : 1975 / Metro / SEMALY.

⁹ Délibérations du Conseil municipal de Lyon du 22 avril 1880 et 27 novembre 1884.

Stratégie et méthodes mises en œuvre

Informée que son projet de *requalification de la rue Victor Hugo, de la place Ampère et des rues perpendiculaires* nécessitait une opération d'archéologie préventive, la Métropole de Lyon a demandé le 18 décembre 2017 au SRA de procéder à un diagnostic anticipé, sur les emprises du projet qui n'avaient pas été impactées lors de l'exécution des travaux de la ligne A du métro.

Considérant que les travaux envisagés « *sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique* », en raison de la présence supposée de vestiges antiques, le préfet de la région Rhône-Alpes a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique (arrêté 2018-169 du 14 février 2018), dont le Service archéologique de la Ville de Lyon a accepté de se charger le 28 février 2018.

L'opération s'attachera d'une manière générale à « *mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges archéologiques présents sur le site* », et à vérifier la présence et caractériser toute occupation anthropique. Des observations géomorphologiques propres à définir les modes de mise en place et d'évolution du site devront être aussi conduites.



Si le projet de requalification s'étend sur une superficie totale de 15320 m², l'impact des travaux sur les vestiges archéologiques potentiels est limitée, par leur nature et leur profondeur, à la zone d'installation d'un nouveau local de fontainerie, place Ampère, et aux fosses d'arbres à creuser sur cette même place et dans les rues perpendiculaires à la rue Victor Hugo, selon le plan ci-dessous.

L'intervention archéologique s'est donc limitée à un unique sondage, correspondant au terrassement nécessaire à la construction du local de fontainerie. Les micropieux initialement envisagés pour l'installation de la dalle du local ont été remplacés par le maître d'ouvrage, après consultation géotechnique, par un radier compacté en remblai concassé, installé dans un surcreusement de 80 cm de profondeur. La surface ouverte au niveau de la place, à 167,92 m NGF est de 115 m². Trois redans successifs ont été nécessaires pour contenir la poussée des parois du sondage et atteindre la cote de 164,61 m NGF en fond de fouille, où la surface n'est plus que de 34 m².

Le terrassement a été réalisé en collaboration avec l'entreprise Maïa Sonnier (maître d'œuvre de la fontainerie), à l'aide d'une pelle de 8 tonnes sur chenilles et d'une pelle chargeuse Mecalac sur pneus, toutes deux munies d'un godet de curage monté en retro, et mises à disposition par l'entreprise Coiro TP.

Un réseau de gaz et un réseau électrique à haute tension dévoyés avant notre intervention ont été consignés par les entreprises gestionnaire en cours d'opération. Pour limiter la gêne occasionnée, la zone de fouille a été scindée au droit de la conduite de gaz, en deux parties (est et ouest) fouillées successivement.



Fig. 1. Plan des réseaux consignés en cours d'opération.



Les coupes stratigraphiques les plus intéressantes et les plus suggestives (n°1 et 5 ; Cf. Pl. 20) ont été redressées et relevées à la main, au 1/20. Toutes ont bénéficié d'une couverture photographique. L'enregistrement des différentes unités stratigraphiques a été réalisé sur fiches traditionnelles.



Des surveillances ponctuelles ont par ailleurs été effectuées à l'occasion du creusement de fosses d'arbre, rue Jarente, rue des remparts d'Ainay (côté est) et sur les côtés sud et nord de la place Ampère. Les plantations des rues Sala, Sainte-Hélène et Franklin, prévues pour le premier semestre 2020, feront, en accord avec le SRA, l'objet de surveillances ultérieures. Des addendas au rapport seront remis si nécessaires.

Le sondage 1

Localisation :	place Ampère, emprise du local fontainerie
Dimensions à l'ouverture :	33 m x 11 m (115 m ²)
Dimensions en fond de sondage :	5,80 m x 6,5 m (34 m ²)
Hypsométrie (maxi/mini) :	167,92 m NGF / 164,61 m NGF
Résultat :	positif
TN atteint :	oui
Planches :	20 à 26

La base de la stratigraphie observée dans ce sondage est formée par un dépôt massif d'inondites (US 6), reconnu sur 2,38 m de hauteur grâce à la fenêtre d'observation ouverte au pied de la coupe 5. Cet horizon, dont la base est inférieure à 163,63 m NGF, culmine à 166 m NGF (PL. 22-23), soit un mètre au-dessus des niveaux de sols mosaïqués mis au jour au nord de la place (Bertrand 2014 ; PL. 29). Il est constitué d'une alternance de limons verdâtres et de lentilles sablo-graveleuses grises inclinées en direction du nord. L'épaisseur du dépôt, l'inclinaison des couches et les galets argileux qui ponctuent le limon plaident en faveur d'une mise en place naturelle. Il n'est pas pour autant stérile. Des fragments roulés de TCA antique ont été repérés dans une petite fenêtre d'observation descendue à 164,68 m NGF, à l'angle sud-ouest de la moitié orientale du sondage (US 18). Un tessou de pot à cuire de la fin du Moyen Âge, également roulé, a par ailleurs été recueilli légèrement en-dessous du toit de l'horizon US 6 (Cf. l'étude céramologique d'E. Bertrand). Mêmes témoins, ces indices d'anthropisation montrent que la mise en place de ce dépôt s'est achevée récemment. On ne lui connaît pas d'équivalent sur les sites archéologiques voisins (Cf. le contexte géomorphologique de S. Gaillot).

On peut ainsi faire l'hypothèse qu'il s'agit d'un niveau de débordement du bras du Rhône qui, à la fin du Moyen Âge, traversait la presqu'île en écharpe et passait à proximité de notre site (au sud). Ce bras, dont le tracé – du moins sa représentation – semble varier au cours de l'époque moderne (PL. 7-8-9), a pu passer plus au nord au cours du Moyen Âge. Ce faisant, il aurait érodé l'extrémité méridionale de certains sites, antiques et médiévaux, avant qu'une succession de débordements ne repousse sa berge septentrionale vers le sud.

Le déplacement du cours d'eau vers le nord et l'érosion qu'il aurait entraîné pourrait expliquer l'absence de niveaux archéologiques antiques dans notre sondage et dans celui qu'avait réalisé Adrien Proby en 1975, à l'emplacement de l'actuelle bouche de métro Ampère. J. Lasfargues avait d'ailleurs noté qu'au-delà (c'est-à-dire au sud) des pièces décorées mises au jour, « *les terres enlevées par les machines de la Semaly étaient des alluvions récentes sur un ancien lit* » (Lasfargues 1975).

Le dépôt d'inondites US 6, dont la surface plane paraît avoir été volontairement réglée, est surmontée d'un remblai limoneux jaune et brun de 30 cm, d'épaisseur, contenant du mobilier céramique résiduel exclusivement antique, probablement arraché aux sites archéologiques voisins. Ce remblai est scellé par un premier niveau de sol (US 23), formé d'un épandage de graviers et de petits galets perceptible surtout en coupe (min. 5).

L'ensemble est entaillé par un creusement oblique (US 10), dont le contour irrégulier est globalement orienté du SO au NE. La paroi de ce creusement forme avec l'horizontale un angle de 43°. Elle est tapissée, par

une couche de limon brun d'une dizaine de cm d'épaisseur qui pourrait avoir servi à stabiliser ce profil (US 24). Cette même couche limoneuse recouvre également le sol US 23. À cet endroit, sa partie supérieure est franchement verdâtre (US 3). Elle est recouverte par un sol (US 2/25) de petits galets pris dans une matrice limoneuse brun foncé, très compacte, qui a livré plusieurs tessons de céramique moderne (XVII^e-XVIII^e s.). Il n'en subsiste que des lambeaux (Pl. 25), dont la surface, horizontale, oscille autour de 166,59 m NGF. Il est partiellement recouvert d'un dépôt limoneux brun, fin (US 1/26), résultant probablement de ruissellements.

Compte tenu de sa situation, de sa nature et du mobilier qu'il recèle, il est évidemment tentant d'identifier le sol US 2/25 à la rue qui courait à l'arrière du « second » rempart d'Ainay, relevé et parementé à la suite de l'inspection de 1610 (Cf. *supra*, contexte archéologique). Dans cette hypothèse, le creusement US 10 pourrait correspondre au redressement du profil du rempart de bois et de terre de 1544, qui devait passer plus au sud comme le suggère la restitution de la Fig. 2. Aucune trace de cette première fortification armée de pieux n'a en effet été découverte en fouilles, place Ampère, si ce n'est, peut-être, le sol US 23 qui a pu fonctionner avec lui, avant d'être intersecté par le creusement US 10.

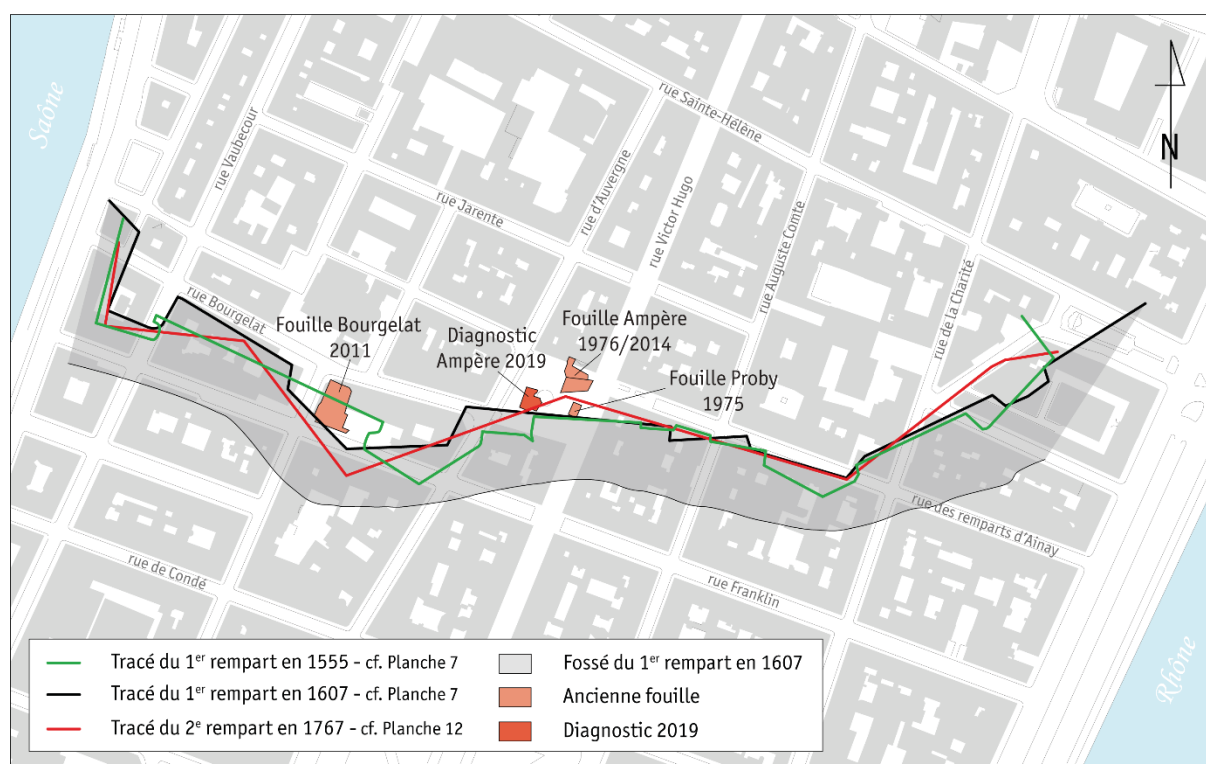


Fig. 2. Tracés restitués des remparts d'Ainay

La « muraille de 6 pieds en fonds et de 3 pieds en cîme » qui devait revêtir l'entaille US 10, ou plus exactement la couche de limon US 24 dont elle était tapissée, a été démolie (et spoliée) à partir de 1777. Il n'en reste aujourd'hui plus de trace. On trouve à sa place, comme sur le niveau de circulation US 1/26, une superposition de remblais très hétérogènes (US 11 à 17 et US 27 à 32), détritiques pour la plupart, et sans doute contemporains les uns des autres. Seuls les remblais supérieurs à un possible sol de travail (US 33) sont réglés (US 34 et 35). Certains, particulièrement riches en mobilier (US 12 et 13), ont livré des tessons de céramique du XIX^e siècle, d'abondants fragments de creusets vitrifiés et de parois de four, qui pourraient bien

provenir de la fonderie installée en 1813 sur l'un des côtés de la place, à l'emplacement de l'ancien manège à chevaux, et même un crâne humain isolé, probablement arraché au cimetière d'Ainay, situé entre la fonderie et l'abbatiale (Pl. 10). Il s'agit là, très certainement, des remblais apportés lors de l'aménagement de la place et des rues adjacentes, vraisemblablement réalisé entre 1821 et 1825 au moins. Ceux qu'a pu observer Adrien Proby en 1975, à l'emplacement de l'actuelle bouche de métro (Pl. 5), étaient probablement du même genre.

Les plans de nivellement de la zone réalisés par Louis Benoît Coillet entre 1820 et 1822 puis en 1825 montre, à trois ans d'écart, le progressif remblaiement de la place (et son pendage en direction du sud). Les cotes sont mesurées par rapport au zéro de l'échelle hydrométrique du pont de l'archevêché établi à 159,923 m NGF (Ducourthial, Tronchère, à paraître). Celle qui est inscrite à l'encre rouge est encore en projet en 1825 ; c'est elle qui pourtant s'approche le plus des cotes altimétriques relevées sur le terrain ($7,481 + 159,923 = 167,40$ m NGF).



Fig. 3. Plans géométraux et de nivellement du quartier neuf de Perrache. L.B. Coillet. Arch. mun. Lyon, 2 S 502/4 et 2 S 109
 $6,645 = 166,57$ NGF ; $7,390 = 167,31$ NGF ; $7,52 = 167,44$ NGF $7,063 = 166,99$ NGF ; $7,481 = 167,40$ NGF ; $8,087 = 168,01$ NGF

Visible dans toutes les coupes du sondage, le sol US 36, formé de graviers et de galets, qui couronne les remblais évoqués ci-dessus, à 167,50 m NGF, semble en effet correspondre au premier aménagement de la place. Il est plus élevé que le niveau de la chaussée en tête de chat de l'ancienne rue d'Auvergne, mesuré fortuitement à 167,09 m NGF. Sa mise en place est donc postérieure à 1825.

Le sol US 36 est percé d'une profonde fosse, de plan complexe, au fond de laquelle a été mis au jour les vestiges d'un aménagement de béton (US 22) qui pourrait être lié au système de pompe ou d'égout du premier monument de la place (Pl. 18). Le remplacement de ce monument par la statue d'Ampère en 1886 a rendu ce dispositif caduque. Il fut démolí et comblé par des matériaux, sans doute en partie prélevés sur place. La base du comblement recélait ainsi de nombreux tessons de céramique antique, ainsi qu'un modillon sculpté en marbre blanc (Pl. 28).

Les fosses d'arbres

La végétalisation des abords immédiats de la rue Victor Hugo (Pl. 30) s'est faite, autant que possible, sous surveillance archéologique. Cependant, les fosses d'arbres creusées rue Jarente, rue des remparts d'Ainay (à l'est de la rue Victor Hugo), et sur la moitié ouest de la place Ampère, sur une profondeur d'1,50 m tout au plus, n'ont impacté que des niveaux de remblais modernes (fond de fouille à 166,79 m sur la place). Aucun vestige archéologique n'y a été mis au jour, sinon, place Ampère, le premier sol en terre battue de la place (déjà documenté) et le pavage de galets de la chaussée de la rue d'Auvergne.



Fig. 4. Fosses de plantation au nord de la place Ampère

L'étude des variations de la topographie du sud de la presqu'île, mesurées en comparant les données du nivellement Coillet de 1820 (converties en NGF IGN69 ; Cf. Ducourthial, Tronchère, à paraître) et celles provenant du LIDAR, montre par ailleurs (Pl. 31) que toute surveillance est inutile rue Franklin : la zone a en effet été remblayée sur près de 3 m de hauteur. Elle reste en revanche pertinente rue Sainte-Hélène et rue Sala puisque l'altitude de la chaussée est restée globalement stable depuis 1820, et a même légèrement décliné par endroits. Cette surveillance sera menée au premier semestre 2020.

Étude du mobilier céramique

Eric Bertrand

Le décapage mécanique des remblais a été accompagné de l'échantillonnage de 97 tessons prélevés dans six unités stratigraphiques (Fig. 5). Parmi ce mobilier essentiellement moderne et contemporain, 24 restes se rapportent à l'Antiquité. Leur apparition se justifie par la présence au nord de la place Ampère de vestiges d'occupation romaine révélés par des fouilles successives (1976, 2014). Il s'agit notamment de céramique sigillée datée de la seconde moitié du I^{er} siècle (Drag. 18, 33) jusqu'au III^e siècle (Drag. 45). Dans un niveau plus récent (us 21), la récurrence du type d'amphore Gauloise 1 à pâte kaolinitique rappelle la découverte proche, rue Bourgelat, d'un important dépotoir de ces amphores à fond plat (Bertrand 2018).

Phase	US	Type	NR	NMI
MED ?	6	Dépôts alluviaux	1	1
MOD	2	Préparation de sol	4	2
	5	Remblais	8	1
CONT	12		2	0
	13		60	13
	21		22	9
Total			97	26

Fig. 5. Répartition par unités stratigraphiques du mobilier céramique (nombre de restes et d'individus).

Dans l'US 6, formée de dépôts alluviaux quasiment stériles, un tesson de pot à cuire à pâte siliceuse porte une glaçure partielle sur la face interne de la lèvre (Pl. 27, n° 1). Ses caractéristiques technique et typologique correspondent aux productions de la fin du Moyen-Âge aux XIII^e-XIV^e siècles (Faure-Boucharlat 1996).

La création du sol moderne, protégé par le rempart, a fossilisé peu de mobilier (US 2 et 5). Le remblai US 5, scellé sous le sol n'a livré que du mobilier antique résiduel. Dans le niveau de circulation du XVII^e siècle (US 2), quelques éléments modernes sont conservés : une panse appartenant au service vert de Meillonas (Horry 2015, p. 40-45) et deux tessons dont la glaçure recouvre un décor sur fond d'engobe blanc (jaune décorée, Horry 2015, p. 69-75).

Le reste du matériel illustre clairement la mise en place de remblais détritiques au début du XIX^e siècle (US 12, 13, 21). Le répertoire de cette vaisselle est largement documenté par l'apparition de platerie en faïence fine, des fragments de grès ou des restes de céramiques culinaires à pâte kaolinitique (poêlon, toupin). Des productions plus anciennes révèlent la présence résiduelle de vaisselle hors d'usage.

Synthèse

L'opération de diagnostic réalisée en 2019 sur le côté sud de la place Ampère, à l'occasion de l'aménagement d'un nouveau local de fontainerie, n'a pas eu de résultats comparables à ceux de la fouille menée par E. Bertrand quelques dizaines de mètres plus au nord (Bertrand 2014). La stratigraphie mise au jour est ici radicalement différente. Les niveaux antiques, absents du site, ont sans doute été sapés par le Rhône. L'épais dépôt d'inondites que l'on trouve à leur place semble en effet résulter du débordement du bras du fleuve qui, à la fin du Moyen Âge, barrait le sud de la Presqu'île. Au-dessus, la stratigraphie témoigne des différentes étapes de la fortification urbaine : deux niveaux de sol superposés, au sommet de cet horizon sablo-graveleux, correspondent aux aménagements successifs de la rue qui courait à l'arrière du rempart « d'Ainay ». Le second, fait de galets noyés dans une matrice limoneuse très compacte, a pu être associé au rempart relevé et parementé à la suite de l'inspection des fortifications de 1610. Du rempart de pierres lui-même, qui avait alors succédé au bastion de bois et de terre de 1544, il ne reste plus que le négatif laissé par son démantèlement, entre 1777 et 1799 : une vaste entaille oblique remplie de remblais hétérogènes qui témoignent de l'incroyable lenteur de l'aménagement du Nouveau Quartier imaginé par Perrache. La place Henri IV n'est véritablement constituée qu'après l'achèvement du remblaiement du secteur en 1825. Elle fut rebaptisée Ampère en 1884 et dotée, deux ans plus tard, pour le cinquantenaire de sa mort, d'une nouvelle fontaine et d'un monument à la gloire du physicien Lyonnais.

Bibliographie

Rapports de fouille

Bertrand 2011 : BERTRAND (E.) dir. — 16 rue Bourgelat 69002 Lyon. Institut Saint-Vincent-de-Paul. Rapport de fouille d'archéologie préventive. SAVL, 2016, 2 vol.

Bertrand 2014 : BERTRAND (E.) dir. — 46 rue Victor Hugo, place Ampère 69002 Lyon. Rapport de fouille d'archéologie préventive. SAVL, 2014.

Bertrand 2016 : BERTRAND (E.) dir. — 22 rue Jarente 69002 Lyon. Rapport de fouille d'archéologie préventive. SAVL, 2016.

Carrara 2008 : CARRARA (S.) et alii. — 30 rue Sainte-Hélène – Hôtel de Cuzieu 69002 Lyon. Rapport de fouille d'archéologie préventive. SAVL, 2008.

Carrara 2014 : CARRARA (S.) et alii. — 27 rue Auguste Comte 69002 Lyon. Rapport de fouille d'archéologie préventive. SAVL, 2014.

Ginger CEBTP 2018 : Lyon 2 – Fontaine Place Ampère.

Etude géotechnique de conception (G2).

Lascoux 2001 : LASCoux (J.-P.), FRANC (O.). — 11 bis rue d'Enghien, 13 rue de Condé, Lyon 69002, Document final de synthèse, SAM de Lyon, DRAC-SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2001.

Proby 1974 : PROBY (A.). — *Recherches archéologiques effectuées dans la presqu'île à l'occasion des premiers travaux de construction du métro.* Rapport tapuscrit, Lyon, SEMALY, 1974.

Proby 1975 : PROBY (A.). — *Recherches archéologiques effectuées dans la presqu'île à l'occasion des premiers travaux de construction du métro, 69002 Lyon.* Lyon, SRA Rhône-Alpes, 1975.

Proby 1976 : PROBY (A.). — *Rue des remparts d'Ainay, à l'angle nord-est de la place Ampère.* Note manuscrite.

Publications

Bertrand 2018 : BERTRAND (E.). — L'extrémité de la presqu'île lyonnaise dans l'Antiquité : indices archéologiques et céramologiques de l'activité d'un quartier fluvial, *Revue Archéologique de l'Est*, 67, 2018, p. 287-308.

Ducourthial, Tronchère (à paraître) : DUCOURTHIAL (C.), TRONCHERE (H.). — *L'apparition de la troisième dimension dans les plans de Lyon : de l'histoire à l'archéologie.* — à paraître.

Faure-Boucharlat 1996 : FAURE-BOUCHARLAT (E.), VICARD (T.), MACCARI-POISSON (B.), SAVAY-GUERRAZ (S.) — *Pots et potiers en Rhône-Alpes.*

Époque médiévale, époque moderne. Lyon, 1996 (Document d'Archéologie en Rhône-Alpes, 12).

Horry 2015 : HORRY (A.) — *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles : un panorama des techniques, des formes et des décors.* Châtillon-sur-Chalaronne, 2015 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne Lyon, 43).

Lasfargues 1975 : LASFARGUES (J.). — *Place Ampère, Gallia*, 1975, p. 480-1.

INVENTAIRES

Lyon 2 - Rue Victor Hugo, place Ampère etc. - N° 69382 2213294

voirie - Métropole de Lyon

N°US	N° FAIT	Sous	Sur	Equivalence	Nature	Description	Alti. sup	Alti. inf.	Phase	Datation
1	1	27	2	26	Sol	Fin dépôt limoneux brun sur le sol 25 : niveau d'usage, probablement de la boue ruisselée puis compactée	166,61	166,59		
2	1	3	2	25	Sol	Sol de petits galets pris dans une matrice limoneuse brun foncé voire noir, très compacte, recélant de la céramique moderne	166,59	166,55		
3		2	4	24	Remblai	En coupe 1, remblai limoneux vert, avec galets centimétriques surmontant le remblai 4, de même nature. Possible dépôt naturel selon S. Gaillot	166,55	166,40		
4		3	5	24	Remblai	En coupe 1, remblai limoneux brun, avec galets centimétriques et fragments de TCA	166,45	166,24		
5		23	6		Remblai	Remblai limoneux jaune et brun comprenant quelques galets dans une matrice de sable de Saône, avec galets argileux. Surface réglée ; quelques creux en surface sont ponctuellement comblés par du limon vert. Mobilier céramique très majoritairement antique	166,42	165,84		
6		5	18		Alluvial	Dépôt alluvial massif formé d'une alternance de graviers, de sables et de limons verts du Rhône. Céramique médiévale	166,02	<163,63		
7		9	36		Fosse	Tranchée d'installation de l'actuel local de fontainerie	166,58	<165,2		
8		38	9		Comblement	Comblement supérieur de la fosse F7 : galets et sable	>166,58	166,03		
9		8	7		Comblement	Comblement inférieur de la fosse F7	166,07	<165,2		
10		24	23		Creusement	Entaille oblique du sol 23, du remblai 5 et des inondites 6 formant le négatif du rempart d'Ainay, à 42° d'inclinaison par rapport à l'horizontale	166,60	<165,14		
11		19	12		Remblai	Remblai à matrice sablo-limoneuse gris-foncé, TCA, éclats de pierres dorées	>166,6	166,48		
12		11	13		Remblai	Remblai détritique gris clair, TCA, éclats de taille. Céramique moderne. Crâne humain	>166,6	166,28		
13		12	14		Remblai	Remblai formé de rejets industriels : nombreuses scories vitreuses, matrice noire. Céramique	>166,59	165,85		
14		13	15		Remblai	Remblai détritique gris clair, TCA, éclats de taille	>166,56	<165,63		
15		14	16	32 ?	Remblai	Reblai détritique. Mortier gris et pierres dorées	>166,56	<165,63		
16		15	17		Remblai	Fin remblai détritique rougeâtre	>166,49	<165,63		
17		16	10		Remblai	Remblai limoneux gris tapissant l'entaille US 10, avec quelques galets. N'a pas la pureté de l'US 24. Monnaie antique	>166,58	<165,63		
18		6			Alluvial ?	Dépôt alluvial à matrice limoneuse verte, remobilisant quelques éclats de pierres dorées et fragments de TCA, observés uniquement au pied de la coupe stratigraphique n°1	164,80	<164,68		
19		38	11	36 ?	Sol	Remblai réglé, horizontal, couronnant la série de comblement obliques de l'entaille F10				
20		22	36		Fosse	Profonde fosse creusée dans l'angle N0 du sondage, peut-être lié à la première fontaine de la place	167,60	<164,63		
21		21	20		Comblement	Remplissage hétérogène de la fosse F20, en plusieurs passes distinctes. Fond brun rouge contenant un abondant mobilier antique. Céramique	167,60	164,43		
22		21	20		Structure	Structure en béton moderne, coulé au fond de la fosse F20	164,95	<164,42		

N°US	N° FAIT	Sous	Sur	Equivalence	Nature	Description	Alti. sup	Alti. inf.	Phase	Datation
23	23	10	5		Sol	Sol de petits galets et gravier aménagé en surface du remblai 5, peu perceptible en fouille mais bien visible en coupe	166,40	166,28		
24		25	10	3, 4	Remblai	Dépôt limoneux tapissant l'entaille US 10 et recouvrant le sol 23. Sa portion horizontale est bicolore : verte en surface (équivalent à l'US 3) et brune à la base (équivalent à l'US 4) ; la limite entre les deux est très accidentée	166,54	<165,14		
25	1	26	24	2	Sol	Sol de petits galets pris dans une matrice limoneuse brun foncé voire noir, très compacte, recélant de la céramique moderne	166,57	166,39		
26	1	27	25			Fin dépôt limoneux brun sur le sol 25 : niveau d'usage, probablement de la boue ruisselée puis compactée	166,61	166,52		
27		30	26			Remblai limoneux gris vert ; quelques galets. Recouvre partiellement le sol 26	166,87	166,55		
28		29	24		Remblai	Remblai sableux, chaux détritique, blanchâtre	165,85	<165,39		
29		30	28		Remblai	Remblai formé de cailloux lessivé, mâchefer, TCA, débris de pierres dorées	165,63	<165,43		
30		31, 33	29, 27		Remblai	Remblai à matrice limoneuse, mortier détritique, TCA	166,91	<165,74		
31		32	30		Remblai	Remblai limoneux brun assez pur ; quelques cailloux cependant	166,87	<166,21		
32		34	31	15 ?	Remblai	Remblai à matrice limono-sableuse, mortier détritique, TCA	166,91	166,42		
33		34	37		Sol	Niveau de circulation à matrice limoneuse brun clair, avec galets. Possible niveau de travail	166,94	166,75		
34		35	32, 33		Remblai	Remblai limoneux brun gris scellant le sol 33 et terminant la série de comblements de l'entaille US 10	167,01	166,71		
35		36	34		Remblai	Remblai à matrice limoneuse brune, TCA, cailloux. Hétérogène	167,44	166,90		
36		38, 20	35	19 ?	Sol	Niveau de circulation formé de graviers et galets correspondant peut-être au premier aménagement de la place	167,50	167,42		
37		33	39		Comblement	Comblement de la probable fosse 39, formé d'un limon gris brun vert	166,90	166,35		
38			21, 8, 36		Remblai	Remblai contemporain au sommet de la stratigraphie	>167,90	167,48		
39		37	30		Fosse	Fosse présumée, creusée depuis le sommet des remblais recouvrant le sol 26, jusqu'au remblai 5, comblée par l'US 37, et dont les bords ont disparu du fait de creusement ultérieurs (F20 notamment)				

Lyon 2 - Rue Victor Hugo, place Ampère etc. - N° 69382 2213294

voirie - Métropole de Lyon

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION

N° Identifiant Code N° cat.	Format	Support	Auteur	Contenant Type N°	Description	Echelle
G 1	A3	calque	Bertrand + Ybard	carton 1	Minute 1. Relevé coupe nord-sud	1/20
G 2	A3	calque	Bertrand + Ducourthial + Ybard	carton 1	Minute 5. Coupe ouest du sondage	1/20
G 3	A3	calque	Bertrand + Ducourthial + Ybard	carton 1	Minute 6. Coupe ouest (partie médiane) du sondage	1/20
E 1	A4	papier	équipe	carton 1	Cahier d'US	

N° Identifiant Code N° cat.	Format	Support	Auteur	Secteur	Description Identification du sujet	Orientation
PN 01	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°1, partie nord	est
PN 02	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°1, partie sud	est
PN 03	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°1, partie sud	est
PN 04	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°1, vue générale	est
PN 05	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°1, vue générale	est
PN 06	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°1, vue générale	sud-est
PN 07	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°2	nord
PN 08	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°2	nord
PN 09	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d'observation à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1	est
PN 10	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d'observation à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1	est
PN 11	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d'observation à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1	est
PN 12	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d'observation à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1	nord-est
PN 13	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°2, extrémité ouest	nord
PN 14	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Détail des US 2, 3, 4 en coupe n°1	est
PN 15	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°3	nord
PN 16	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°4	ouest
PN 17	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fouille du remblai US 5, détail	sud-est
PN 18	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fouille du remblai US 5, stratigraphie associée	est
PN 19	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°4, partie nord	ouest
PN 20	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°4, partie sud	nord-ouest
PN 21	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupes stratigraphique n°3-4 : jonction	nord
PN 22	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°3	nord
PN 23	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°3	nord
PN 24	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°3, extrémité ouest	nord
PN 25	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	est
PN 26	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	est
PN 27	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	est
PN 28	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	nord-est
PN 29	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	nord
PN 30	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	nord
PN 31	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	sud
PN 32	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol US1/2	sud
PN 33	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Sol de tête de chat de la rue d'Auvergne, observé dans un sondage ouvert en périphérie du chantier	sud
PN 34	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Stratigraphie au-dessus du sol US 1/2	est
PN 35	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Stratigraphie au-dessus du sol US 1/2	est
PN 36	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Stratigraphie au-dessus du sol US 1/2	est
PN 37	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Stratigraphie au-dessus du sol US 1/2	est
PN 38	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Stratigraphie au-dessus du sol US 1/2	est
PN 39	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d'observation creusée à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1	est

Lyon 2 - Rue Victor Hugo, place Ampère etc. - N° 69382 2213294

voirie - Métropole de Lyon

N°Identifiant		Format	Support	Auteur	Secteur	Description		Orientation
Code	N° cat.					Identification du sujet		
PN	40	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d' observation creusée à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1		est
PN	41	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Fenêtre d' observation creusée à l'extrémité sud de la coupe stratigraphique n°1		est
PN	42	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	43	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	44	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	45	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	46	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	47	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		nord-est
PN	48	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		sud-est
PN	49	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	50	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	51	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	52	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5, extrémité sud		est
PN	53	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	54	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5, extrémité nord		est
PN	55	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5		est
PN	56	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5, extrémité nord		est
PN	57	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5, extrémité sud		est
PN	58	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°6		sud
PN	59	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°7		sud
PN	60	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°3, partie ouest		nord
PN	61	JPG	DVD 1	équipe SAVL		Coupe stratigraphique n°5, extrémité sud		est

N°Identifiant				Chro.	Datation	Phase	Cbtt.	PL.	N° cat.	Carton	Etat	Production	Description	Comptage						
M	US	Sp.	N° inv.		TPQ									B	F	A	P	NR	NMI	
M	2	C	1	MOD			Rés.			2	frag.	Sigillée Gaule du Centre	Drag. 18, phase 4				1	1		
M	2	C	2	MOD						2	frag.	Glaçurée sur pâte kaolinitique	Service vert de Meilonnas				1	1		
M	2	C	3	MOD						2	frag.	Glaçurée sur engobe	Décor vert sur fond blanc, assiette	1				1	1	
M	2	C	4	MOD						2	frag.	Glaçurée sur engobe	Décor sur fond blanc, bord fragmentaire	1				1	1	
M	5	C	1	MOD			Rés.			2	frag.	Sigillée Gaule du Sud	Drag. 33				1	1		
M	5	C	2	MOD			Rés.			2	frag.	Commune réfractaire oxydée	Panse				1	1		
M	5	C	3	MOD			Rés.			2	frag.	Commune réfractaire kaolinitique	Bouilloire	1				1	1	
M	5	C	4	CON			Rés.			2	frag.	Commune claire	Cruches				2	2		
M	5	C	5	CON			Rés.			2	frag.	TCA	Tegulae	3				3		
M	6	C	1	MED				27		2	frag.	Rouge Glaçurée	Pot à cuire, lèvre éversée, glaçure piquée sur la lèvre (interne)	1				1	1	
M	12	C	1	CON						2	frag.	Faïence blanche	Assiette					1	1	
M	12	C	2	CON						2	frag.	Porcelaine	Soucoupe à décor de petit feu polychrome		1			1		
M	13	C	1	CON						2	frag.	Faïence blanche	Assiettes	4	1		10	15	4	
M	13	C	2	CON						2	frag.	Faïence brune	Assiette creuse				1	1		
M	13	C	3	CON						2	frag.	Faïence au cordon	Assiettes	3				3	3	
M	13	C	4	CON						2	frag.	Faïence polychrome	Plat contourné à broderie bleu, orange et manganèse	1			1	2	1	
M	13	C	5	CON						2	frag.	Faïence polychrome	Mortier à masque	1				1	1	
M	13	C	6	CON						2	frag.	Faïence fine	Assiette					4	4	
M	13	C	7	CON						2	frag.	Grès	Panses					3	3	
M	13	C	8	CON						2	frag.	Glaçure verte sur engobe blanc	Assiette				1	1		
M	13	C	9	CON						2	frag.	Glaçurée sur pâte kaolinitique	Assiette à glaçure mouchetée	1			1	2	1	
M	13	C	10	CON						2	frag.	Glaçurée sur engobe	Cruche du val de Saône, décor blanc				1	1		
M	13	C	11	CON						2	frag.	Glaçurée sur engobe	Décor vert et rouge sur fond blanc, assiette				1	1		
M	13	C	12	CON						2	frag.	Glaçurée culinaire	Poëlon à pâte kaolinitique	1				1	1	
M	13	C	13	CON						2	frag.	Glaçurée culinaire	Éléments dont jatte	1	2		11	14	1	
M	13	C	14	CON						2	frag.	Terre blanche	Tuyau de pipe				1	1		
M	13	C	15	CON						2	frag.	Glaçurée industrielle	Panses				3	3		
M	13	C	16	CON						2	frag.	Glaçurée industrielle	Creusets et scories	2	1		4	7	1	
M	21	C	1	CON			Rés.			2	frag.	Sigillée Gaule du Sud	Drag. 18 et 36	3				3	3	
M	21	C	2	CON			Rés.			2	frag.	Sigillée Gaule du Centre	Drag. 45, phase 7,	1				1	1	
M	21	C	3	CON			Rés.			2	frag.	Commune réfractaire sombre	Plat		1			1	1	
M	21	C	4	CON			Rés.			2	frag.	Amphore	Dr. 20				2	2		
M	21	C	5	CON			Rés.			2	frag.	Amphore	Gauloise 4					1		
M	21	C	6	CON			Rés.			2	frag.	Amphore	Gauloise 1 à pâte sableuse	2	3	3		8	2	
M	21	C	7	CON			Rés.			2	frag.	Glaçurée sur pâte kaolinitique	Service vert de Meilonnas, marmite				1	1		
M	21	C	8	CON						2	frag.	Glaçure verte sur engobe blanc	Petite anse					1	1	
M	21	C	9	CON						2	frag.	Glaçurée	Glaçure mouchetée sur pâte siliceuse	1				1	1	
M	21	C	10	CON						2	frag.	Commune claire	Pot horticoles	1				1	1	
M	21	C	11	CON						2	frag.	TCA	Tuyau vernissé				2	2		

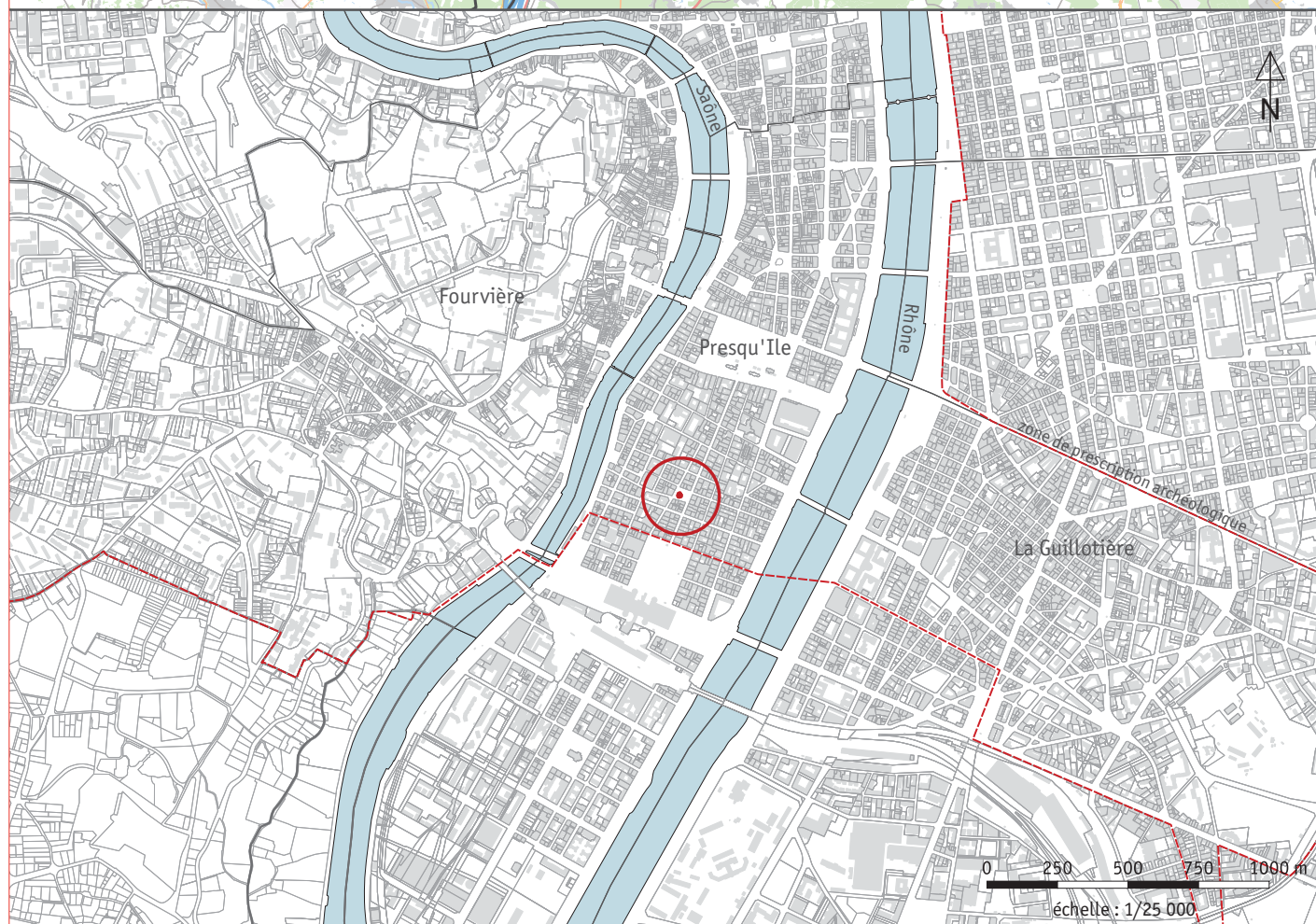
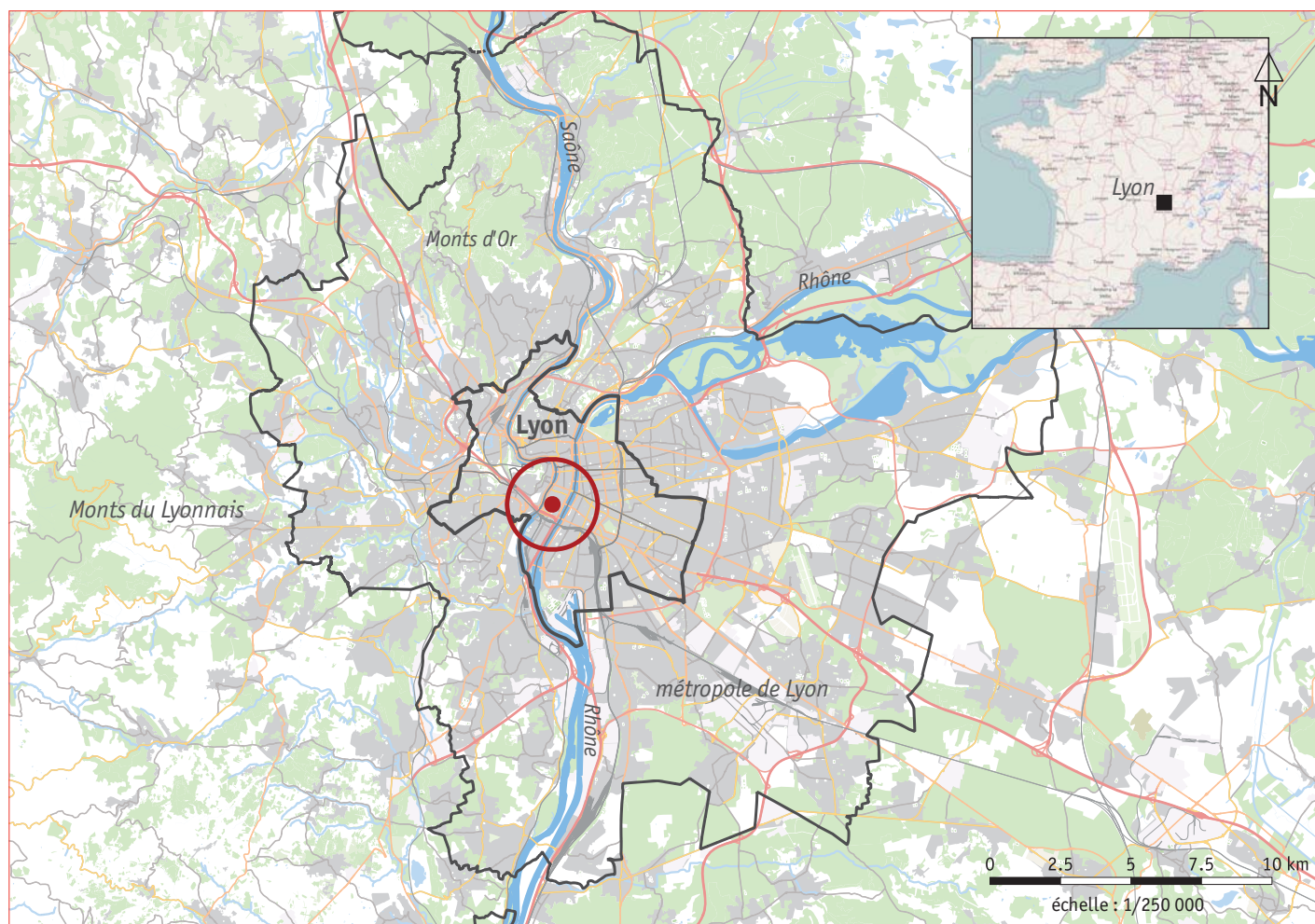
N° Identifiant			Chro.	Carton	Etat	Catégorie	Qté	Matière	Description	Mesures		
M	US	Sp.								N° inv.	Dimensions (mm)	Poids (g)
M	21	L	1	ANT	2	frag.	Décor architectural	1	marbre blanc	Modillon en marbre blanc à grain fin, incomplet, large de 10 cm, conservé sur une hauteur maximale de 14,6 cm et une profondeur de 7,3 cm. Sa partie supérieure se compose d'un bandeau souligné par une moulure creuse. Chacune de ses faces latérales est ornée d'un disque saillant d'un diamètre d'environ 6 cm. Sa base présente un profil concave. Sa surface et la cassure située à l'arrière du bloc comportent des résidus de mortier, signes d'une utilisation en tant que remploi dans une maçonnerie.	146x100x73	2227

PLANCHES

Table des Planches

- Pl. 1 Localisation de l'opération dans Lyon et son agglomération.
- Pl. 2 Localisation de l'opération sur le plan cadastral au 1/1500.
- Pl. 3 Opérations et découvertes archéologiques à proximité de la place Ampère.
- Pl. 4 Contexte archéologique antique.
- Pl. 5 Fouilles de la bouche de métro Ampère en 1975.
- Pl. 6 Plan scénographique de Lyon (c. 1544). Arch. mun. Lyon ©, 2 SAT 3, pl. 6
- Pl. 7 Le premier rempart d'Ainay (1544-1610). De haut en bas :
- *Figura dell'isola d'Inea. Lione.* (1560). Arch. di Stato di Torino ©, Ms J.A.X 16, fol. 11r.
 - *Lione.* Plan projet de l'enceinte à construire (H. Loume, 1544). Arch. di Stato di Torino ©, Architettura militare etc., vol. III, fol. 50v-51.
 - *La vila de Liion* (C. Morail, A. Aromondi, 1555). Arch. di Stato di Torino ©, Architettura militare etc., vol. V, fol. 26v-27.
 - *Antiquissimae urbis Lugdunensis ad Rhodanum delineatio* (P. Le Beau, 1607). Arch. mun. Lyon ©, 1 S 150.
- Pl. 8 Le second rempart d'Ainay (1611-1777). De haut en bas :
- *Vue de Lyon prise du confluent* (I. Silvestre, 1650). Arch. mun. Lyon ©, 16 Fi 89.
 - *Plan géométral des Isles et Breteaux Mogniat et autres avec partie de la Ville de Lyon, levé en 1753.* Arch. mun. Lyon ©, 1 S 104.
- Pl. 9 Le second rempart d'Ainay au milieu du XVII^e siècle. Détail de la courtine au droit de l'opération archéologique. *Vue de Lyon prise du confluent* (I. Silvestre, 1650). Arch. mun. Lyon ©, 16 Fi 89.
- Pl. 10 Au nord du rempart : l'extrémité de la presqu'île au milieu du XVIII^e siècle. Arch. dép. Rhône ©, 11 G 450, Atlas de la rente noble d'Ainay, pl. VII, VIII, IX.
- Pl. 11 Au sud du rempart : l'extrémité de la presqu'île au milieu du XVIII^e siècle. Service historique de la Défense de Vincennes ©, 1 VH 1004 n°12, *Fragment du plan de la Ville de Lyon... pour servir à faire connoître la position des murs de terrasse apellés remparts qui la bordent le long du Rhône depuis le pont de la Guillotière jusqu'au pont de Saint-Georges...*
- Pl. 12 Levé topographique de la fortification. *Terrains de la pointe d'Ainay reconnus au mois d'août 1767, dans toutes les parties qui sont cotées* (Achard, 1767). Arch. mun. Lyon ©, 2 S 59.
- Pl. 13 Le projet Perrache. De haut en bas :
- *Vue en perspective de l'agrandissement de la partie méridionale de la Ville de Lyon par Perrache* (J.-B. Lallemand, 1776). Musée Gadagne, n°48.161.
 - *Plan du quartier neuf à la partie méridionale de la ville de Lyon en 1782* (F. Meunier, 1782). Musée Gadagne, n°45.960.6
- Pl. 14 Le rempart d'Ainay à la Révolution. *Plan géométral de la partie méridionale de la Ville de Lyon levé en 1791.* Arch. mun. Lyon ©, 1 S 25.
- Pl. 15 Le « Quartier neuf » en 1799. *Plan général de la ville de Lyon et de ses environs* (Sillionne, Flacheron, Jary 1799). Service historique de la Défense de Vincennes ©, 1 VH 2061.

- Pl. 16 Le « Quartier neuf » en 1815. *Projet de rectification de l'ancien plan de Perrache afin de le raccorder avec le cours du Midi, présenté pour servir à la discussion de la nouvelle distribution des quartiers méridionaux de la Ville de Lyon* (Cavenne, 1815). Adopté en séance du Conseil municipal le 19 avril 1816. Arch. mun. Lyon ©, 3 S 224.
- Pl. 17 Le « Quartier neuf » en 1824. *Plan particulier pour les alignements à suivre dans le quartier neuf de Perrache, conformément à la décision du Préfet du Rhône en date du 23 février 1824*. Arch. mun. Lyon ©, 3 S 151.
- Pl. 18 La place Henri IV et sa fontaine au XIX^e siècle. De haut en bas :
- *Extrait du nouveau plan proposé pour la rectification de la division du Midi* (Aguettant, 1844). Arch. mun. Lyon ©, 3 S 577.
 - *Fontaine en pierre de Villebois sur la place Henri IV à Lyon, avant son changement en place Ampère* (J. Dubuisson, 1885). Arch. mun. Lyon ©, 2 S 599.
- Pl. 19 Plan des vestiges au 1/300.
- Pl. 20 Plan des vestiges au 1/100.
- Pl. 21 Diagramme stratigraphique.
- Pl. 22 Coupe stratigraphique S/N (min. 1).
- Pl. 23 Coupe stratigraphique S/N (min. 5).
- Pl. 24 Coupes stratigraphiques E/O et O/E (min. 6 et 2)
- Pl. 25 Le sol SL 1/2.
- Pl. 26 La fosse FS 20. Fenêtre d'observation ouverte dans le terrain naturel.
- Pl. 27 Mobilier céramique de l'US 6.
- Pl. 28 Modillon en marbre antique découvert dans l'US 21.
- Pl. 29 Stratigraphie comparée des fouilles de la place Ampère.
- Pl. 30 Localisation des fosses de plantation du projet de requalification de la rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires.
- Pl. 31 Évolution de la topographie du sud de la presqu'île depuis 1820, d'après les données issues du nivellement Coillet.



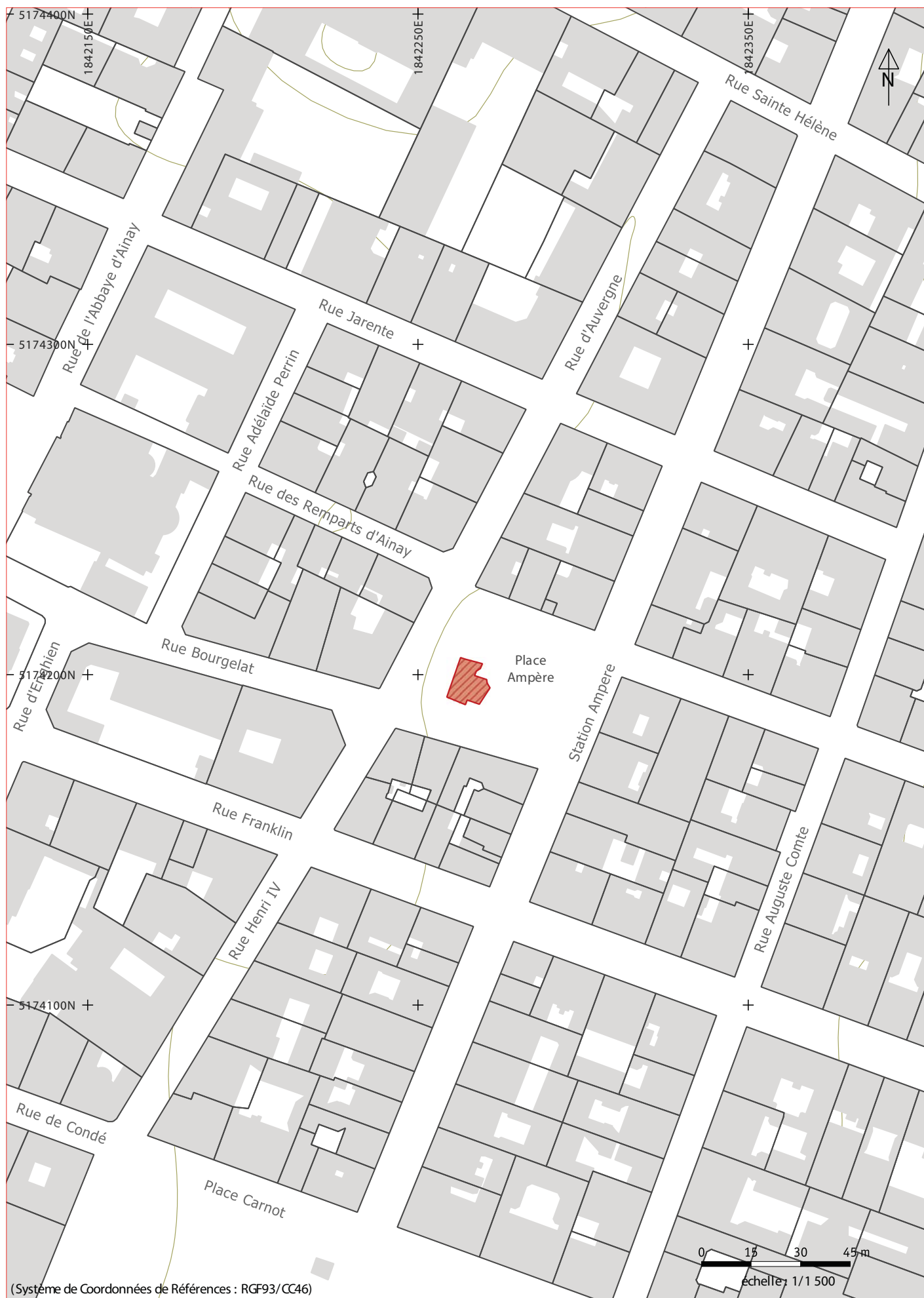
Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Localisation de l'opération dans Lyon et son agglomération

Sources : contributeurs OpenStreetMap, Métropole de Lyon, Cadastre

Cartographie : E. Leroy SAVL, 2019

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



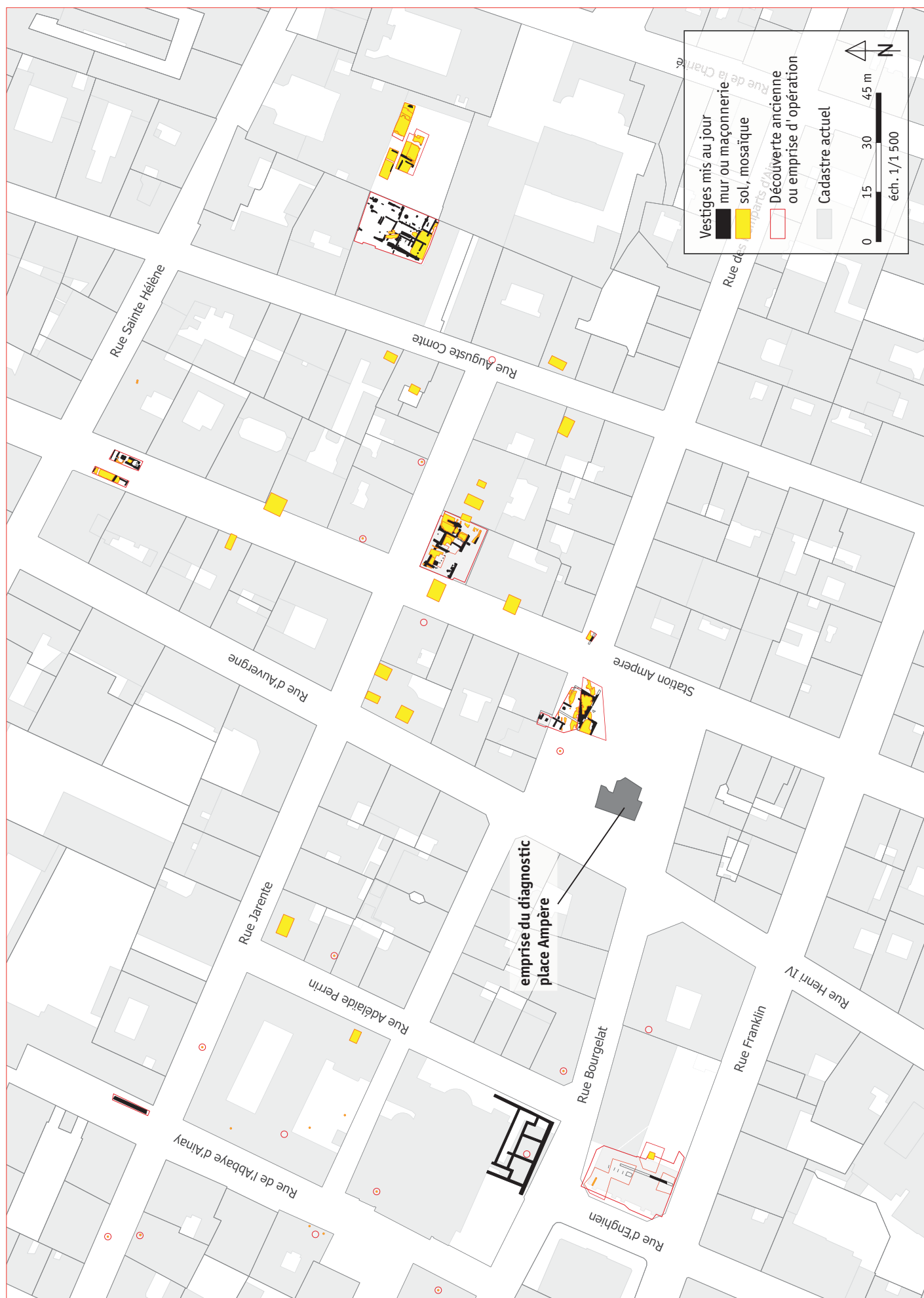
Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Localisation de l'opération sur le plan cadastral au 1/1500

Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; fond de plan Métropole de Lyon, Cadastre

Cartographie : E. Leroy SAVL, 2019

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

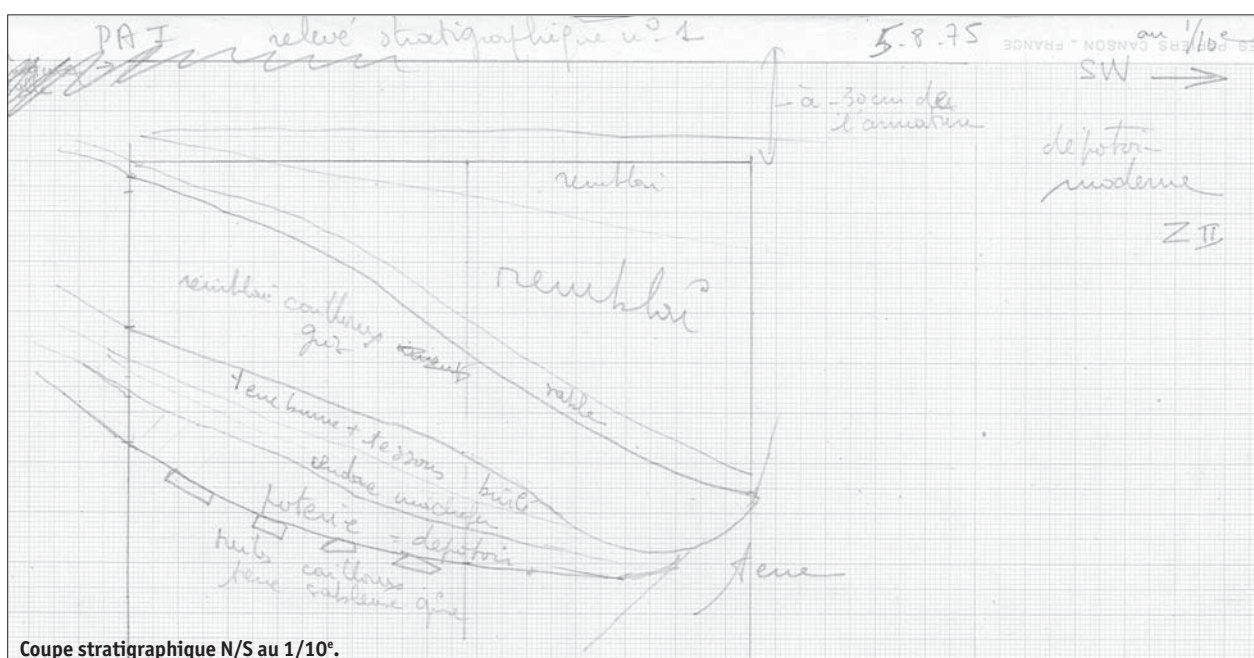
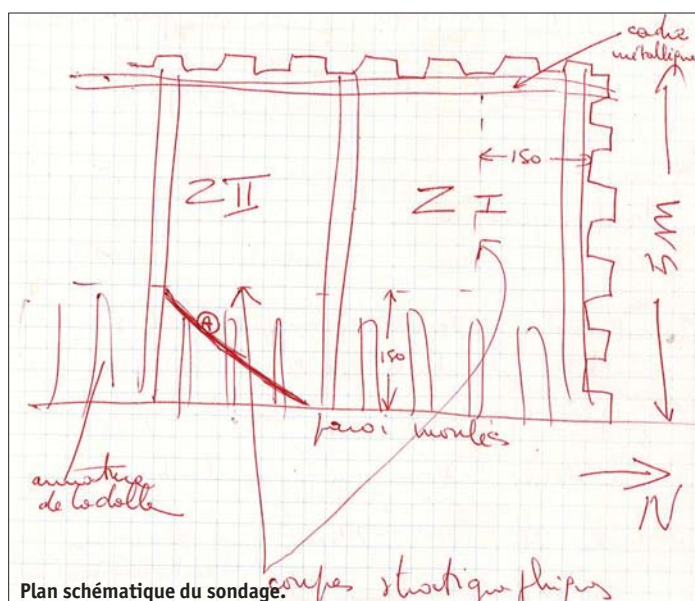


Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Contexte archéologique antique

Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; fond de plan Métropole de Lyon, Cadastre
 Cartographie : E. Leroy SAVL, 2019

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
 DE LA VILLE DE LYON





Arch. mun. Lyon ©, 2 SAT 3, pl. 6.



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Plan scénographique de Lyon (c. 1544)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Figura dell'isola d'Inea. Lione. (1560). Arch. di Stato di Torino ©, Ms J.A.X 16, fol. 11r.



Lione. Plan projet de l'enceinte à construire (H. Loume, 1544). Arch. di Stato di Torino ©, Architettura militare etc., vol. III, fol. 50v-51.



La vila de Liion (C. Morail, A. Aromondi, 1555). Arch. di Stato di Torino ©, Architettura militare etc., vol. V, fol. 26v-27.



Antiquissimae urbis Lugdunensis ad Rhodanum delineatio (P. Le Beau, 1607). Arch. mun. Lyon ©, 1 S 150.



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le premier rempart d'Ainay (1544-1610)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Vue de Lyon prise du confluent (I. Silvestre, 1650). Arch. mun. Lyon ©, 16 Fi 89.



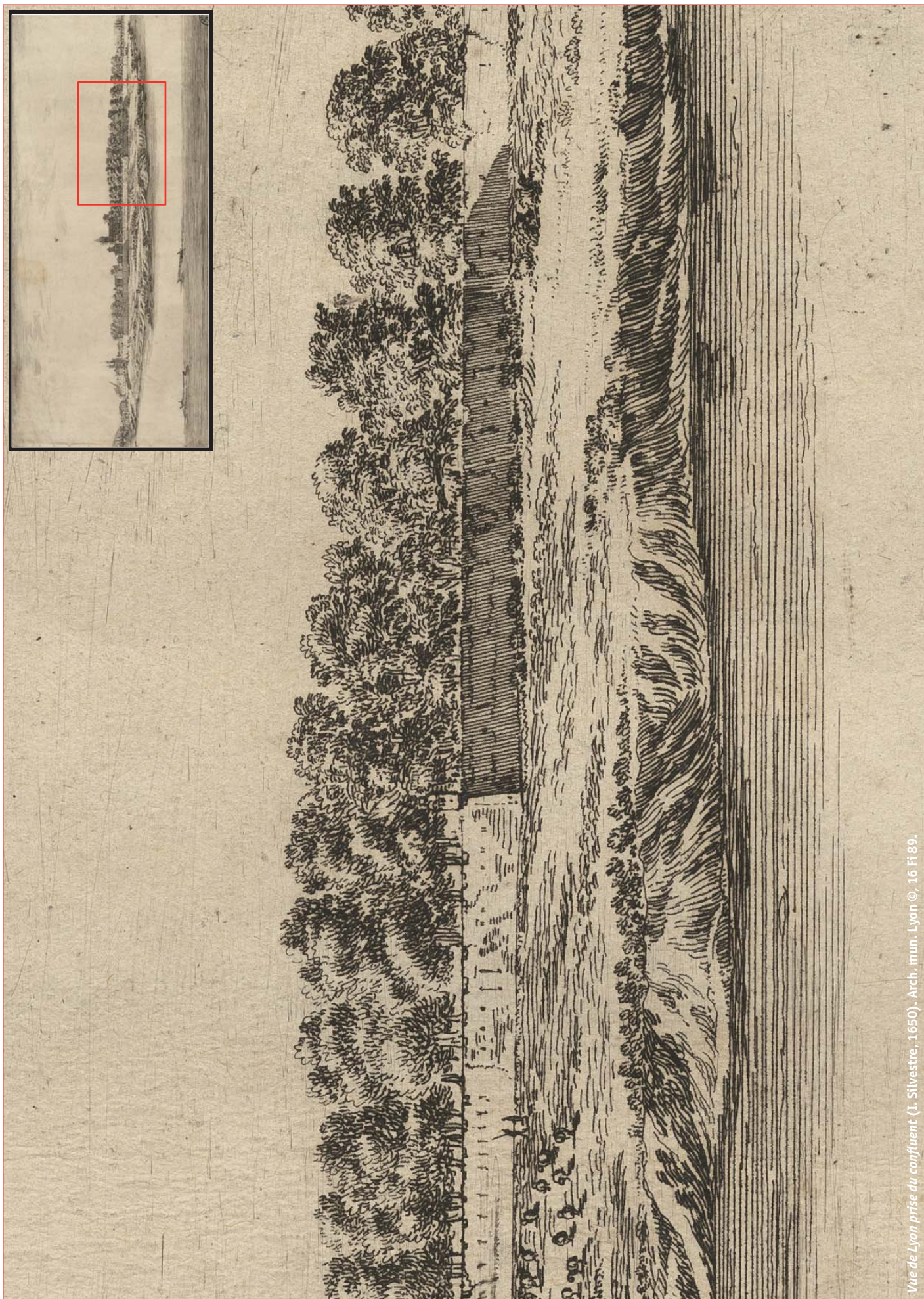
Plan géométral des Isles et Breteaux Magniat et autres avec partie de la Ville de Lyon, levé en 1753. Arch. mun. Lyon ©, 1 S 104.



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le second rempart d'Ainay (1611-1777)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Vue de Lyon prise du confluent (L. Silvestre, 1650). Arch. mun. Lyon ©, 16 Fi 89.



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le second rempart d'Ainay au milieu du XVII^e siècle. Détail de la courtine au droit de l'opération archéologique.

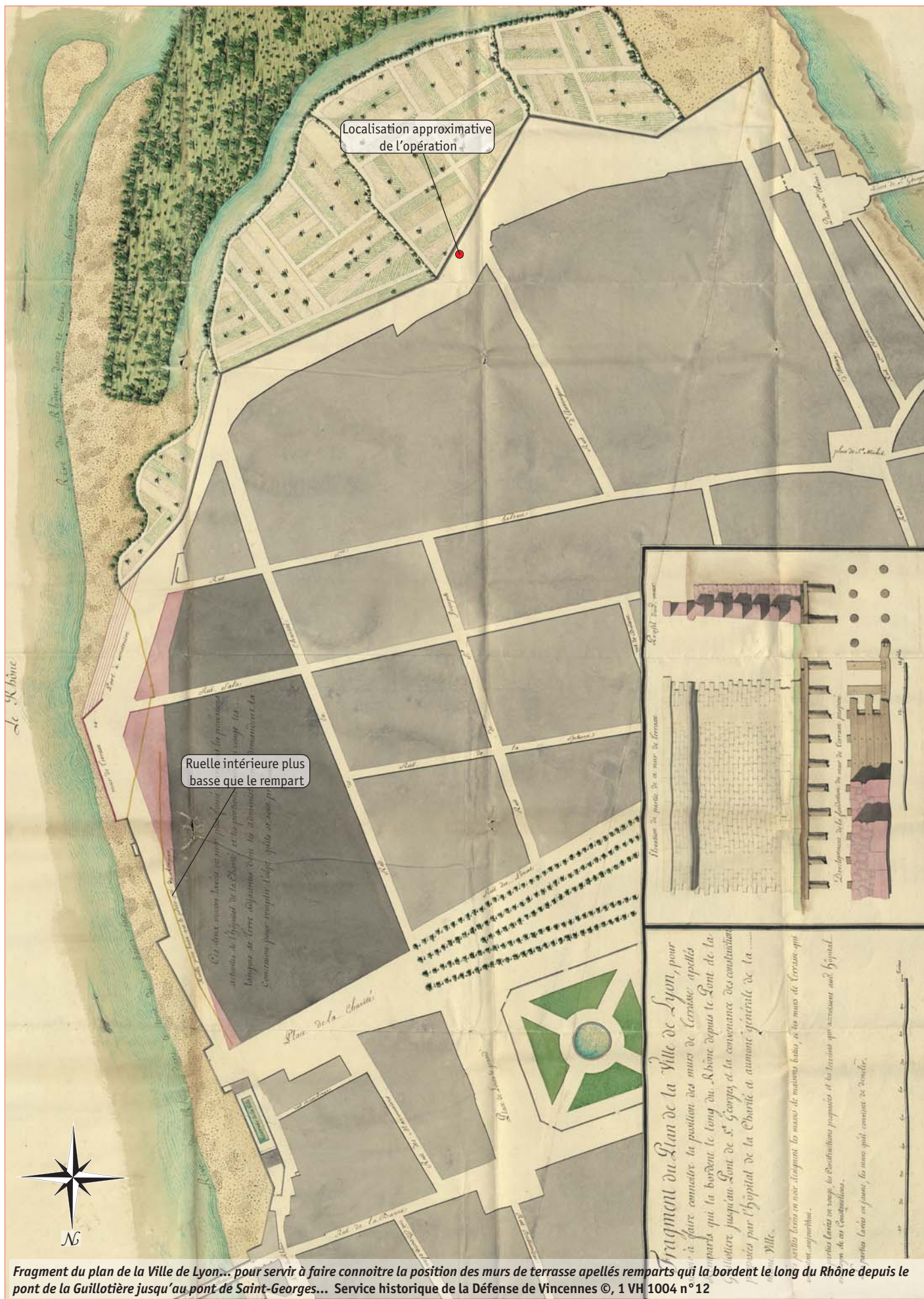
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Au nord du rempart : l'extrémité de la Presqu'Île au milieu du XVIII^e siècle

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Au sud du rempart : l'extrémité de la Presqu'Île au milieu du XVIII^e siècle.

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



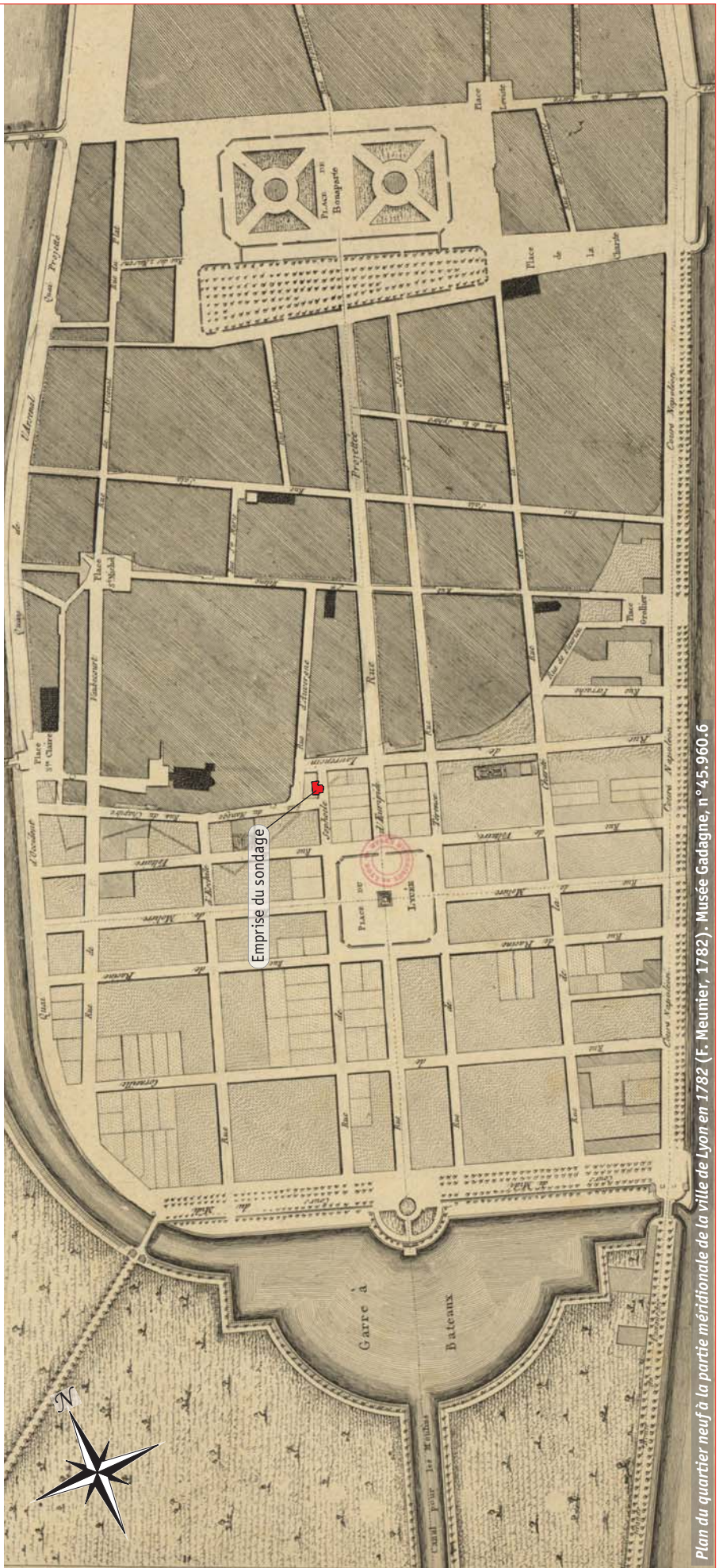
Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Levé topographique de la fortification

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Vue en perspective de l'aménagement de la Ville de Lyon par Perrache (J.-B. Lallemant, 1776) - Musée Gadagne, n°48.161.



Plan du quartier neuf à la partie méridionale de la ville de Lyon en 1782 (F. Meunier, 1782) - Musée Gadagne, n°45.960.6



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le projet Perrache

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le rempart d'Ainay à la Révolution

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



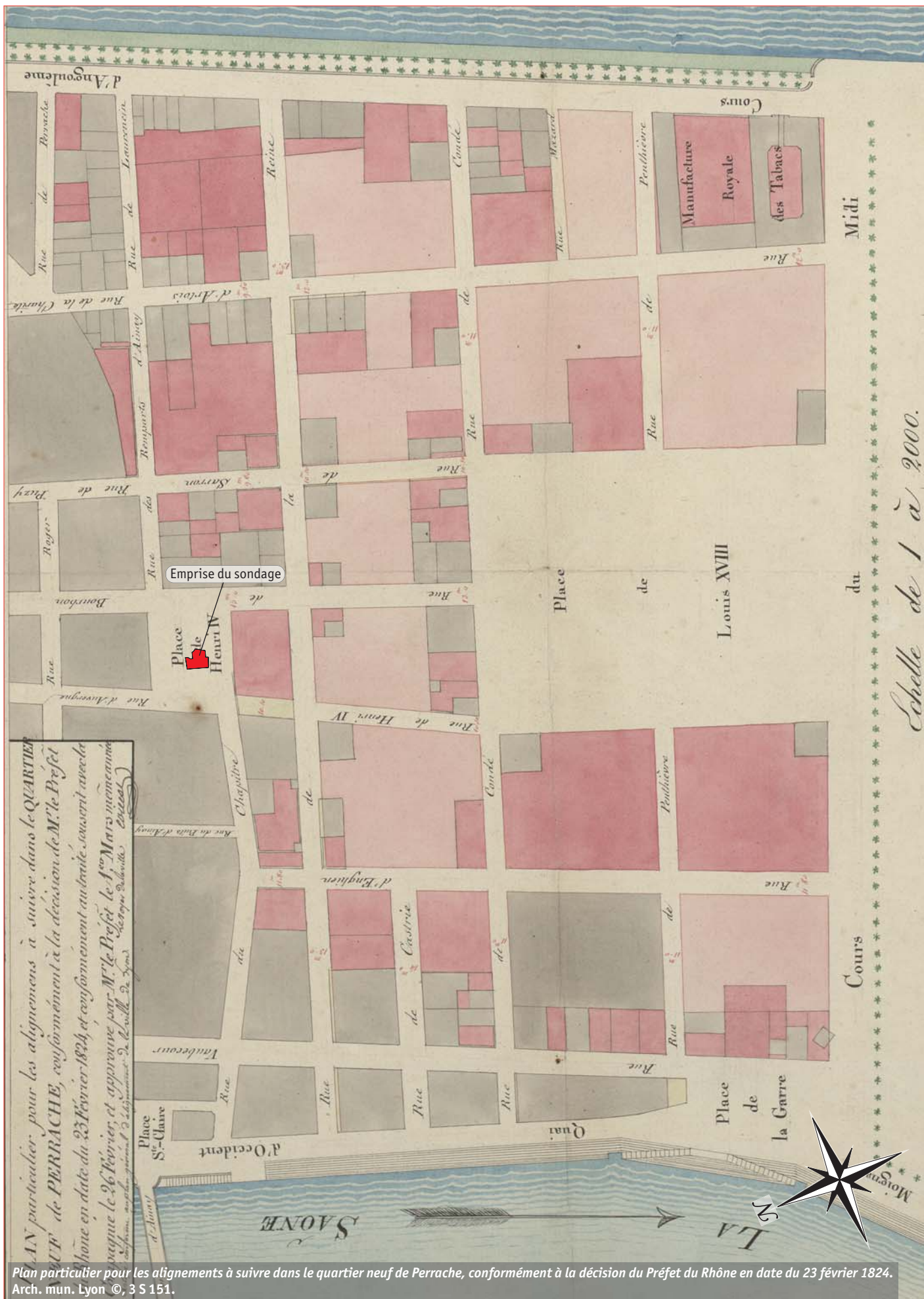
Plan général de la ville de Lyon et de ses environs (Sitionne, Flacheron, Jary 1799). Service historique de la Défense de Vincennes ©, 1 VH 2061



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le «Quartier neuf» en 1799.

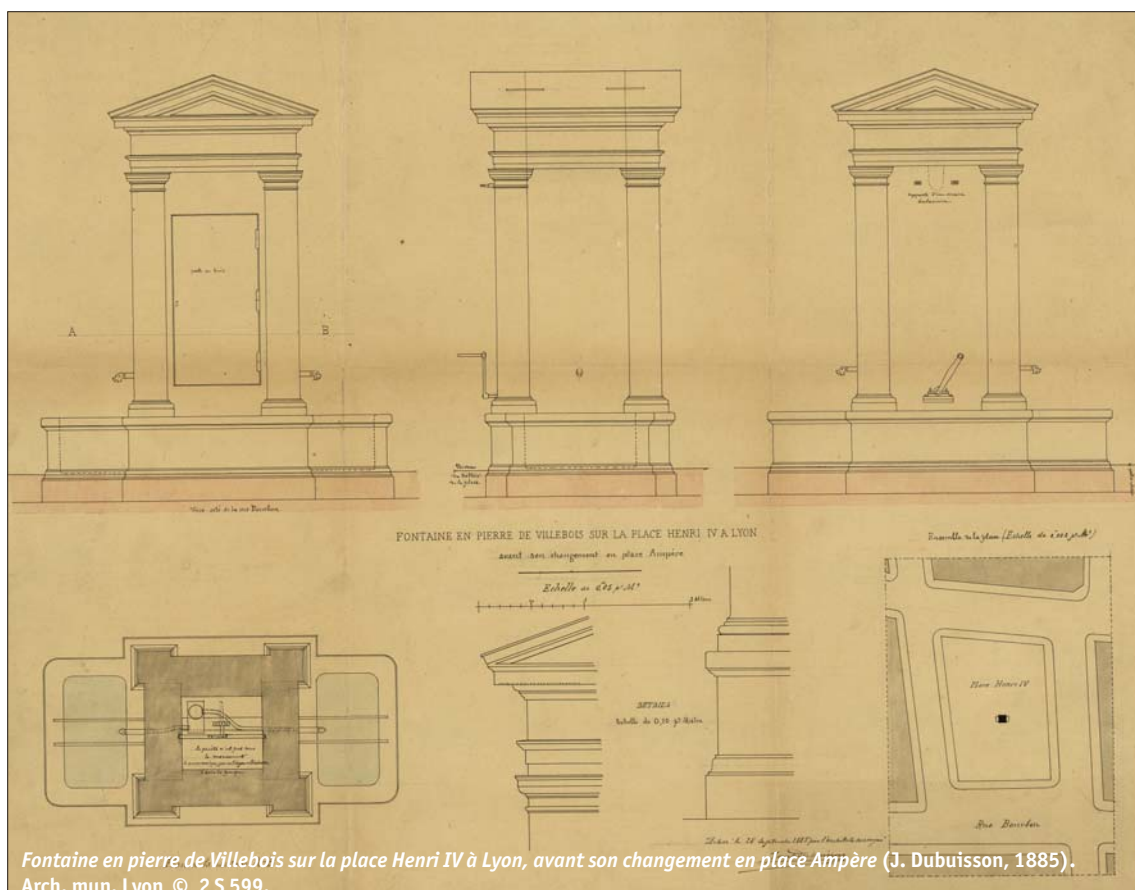
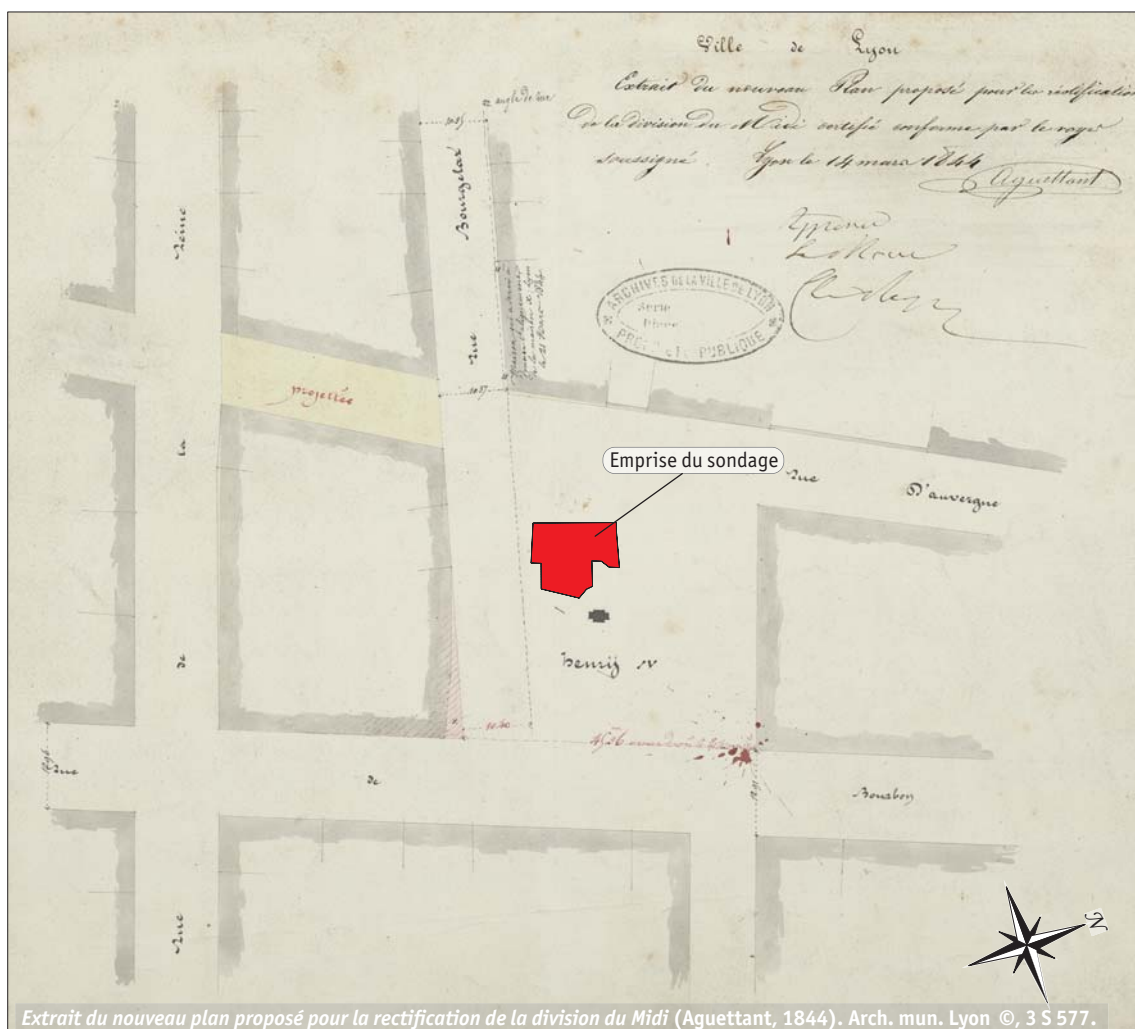
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le «Quartier Neuf» en 1824.

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

La place Henri IV et sa fontaine au XIX^e siècle

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

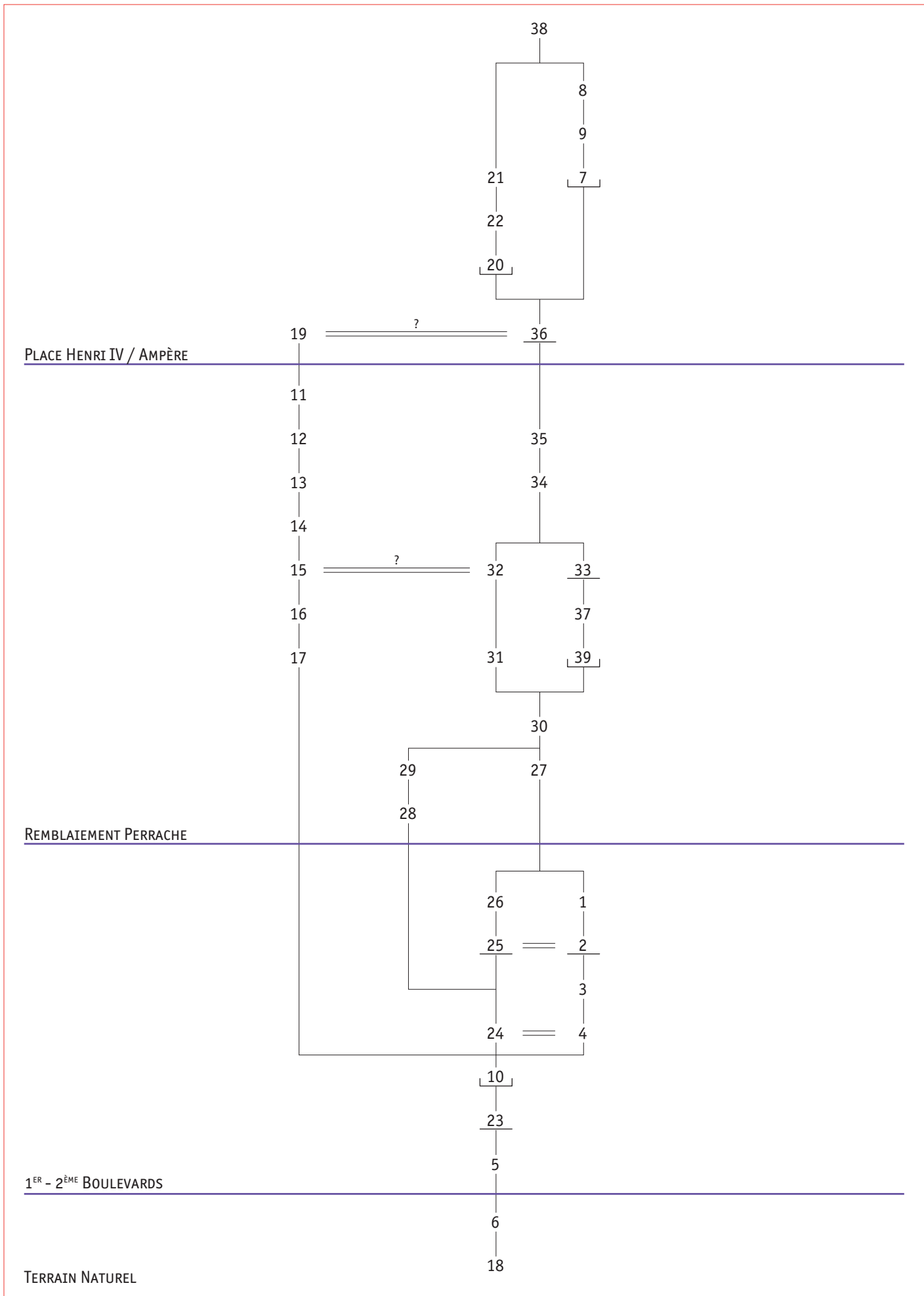


Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Plan des vestiges au 1/100^e

DAO : N. Morelle, Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Diagramme stratigraphique

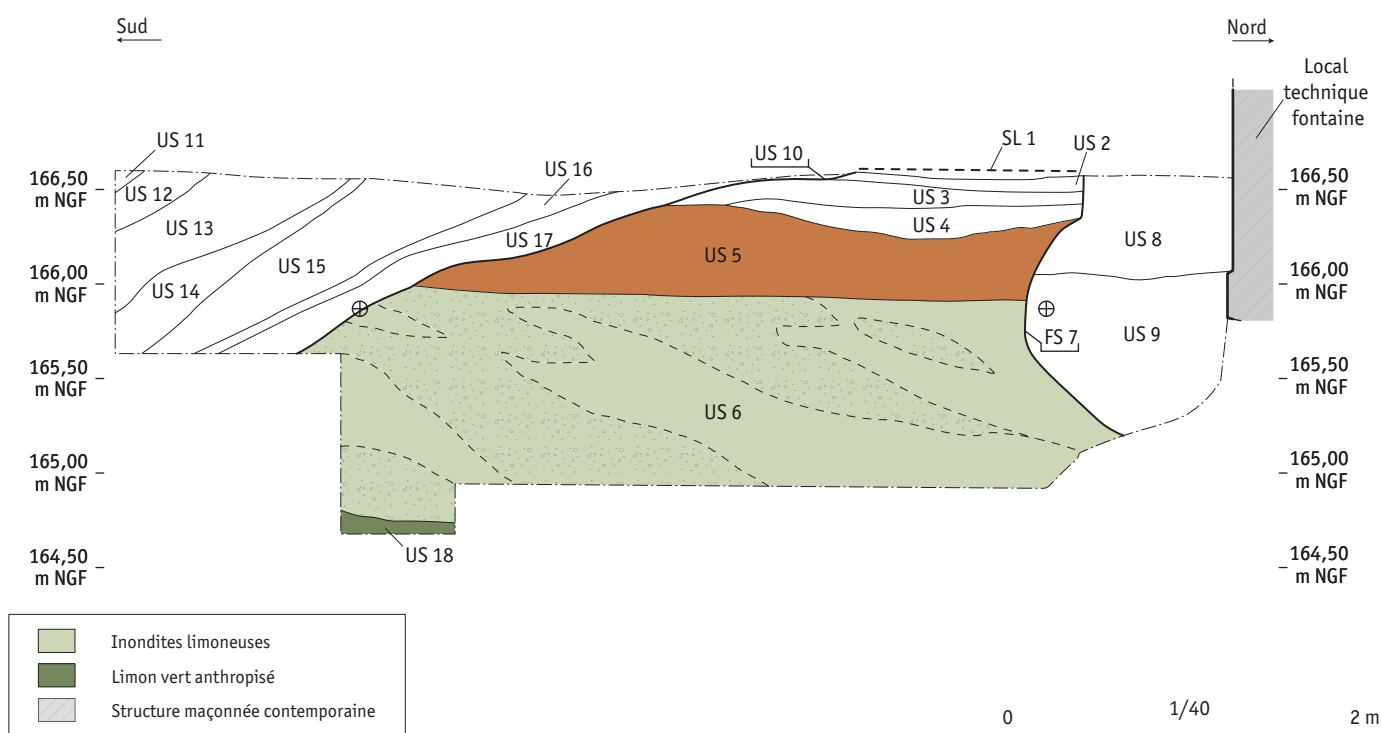
Conception : C. Ducourthial

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213294-04

1. Vue de la minute 1 - coupe stratigraphique sud-nord



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Coupe stratigraphique S/N (min. 1) (échelle 1/40°)

Relevé de terrain : É. Bertrand, Ch. Ybard

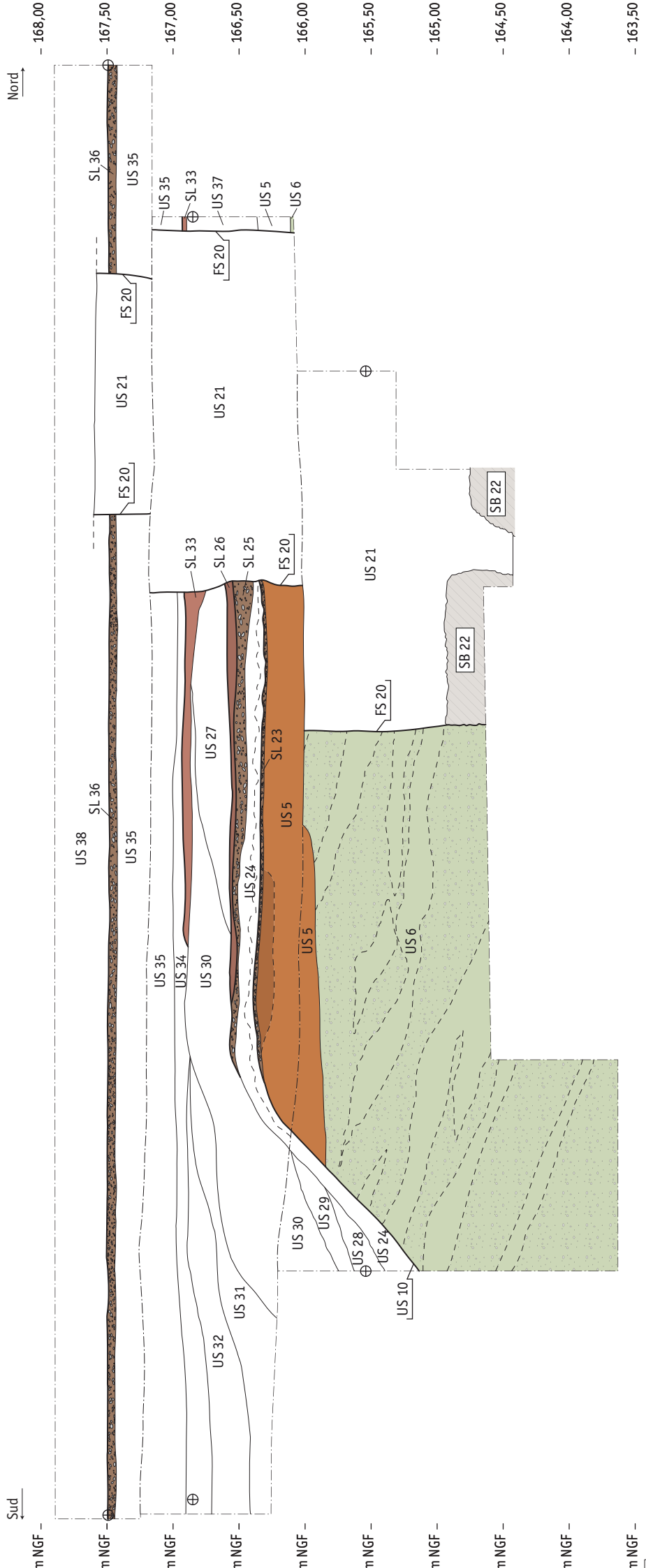
DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213294-51

1. Vue de la coupe stratigraphique sud-nord (coupe n°5)





69382-2213294-60

1. Vue de la coupe stratigraphique ouest-est (coupe n°6)



69382-2213294-07

2. Vue de la coupe stratigraphique est-ouest (coupe n°2)

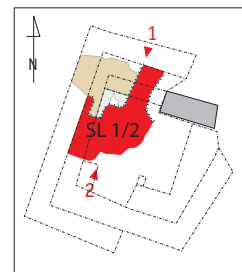


Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Coupes stratigraphiques E/O et O/E (min. 6 et 2)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213294-30

1. Vue du sol SL 1/2



69382-2213294-32

2. Vue du niveau de sol SL 1/2



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Le niveau de sol SL 1/2

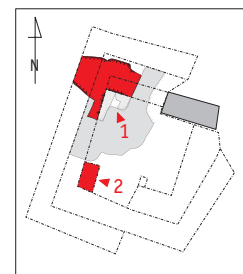
Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



69382-2213294-56

1. Vue en coupe de la fosse FS 20



69382-2213294-39

2. Vue d'un sondage réalisé dans le TN (US 6)

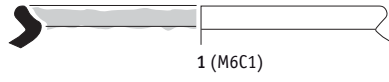


Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

La fosse FS 20. Fenêtre d'observation ouverte dans le terrain naturel

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

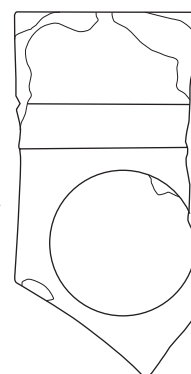
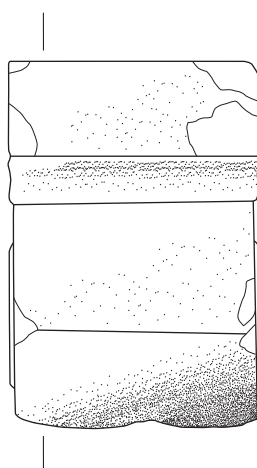
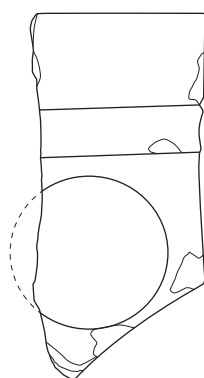


Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

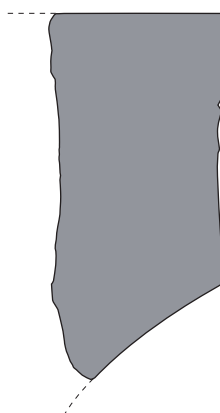
Mobilier céramique de l'US 6, pâte siliceuse glaçurée (échelle 1/3)

DAO : É. Bertrand

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



0 5cm



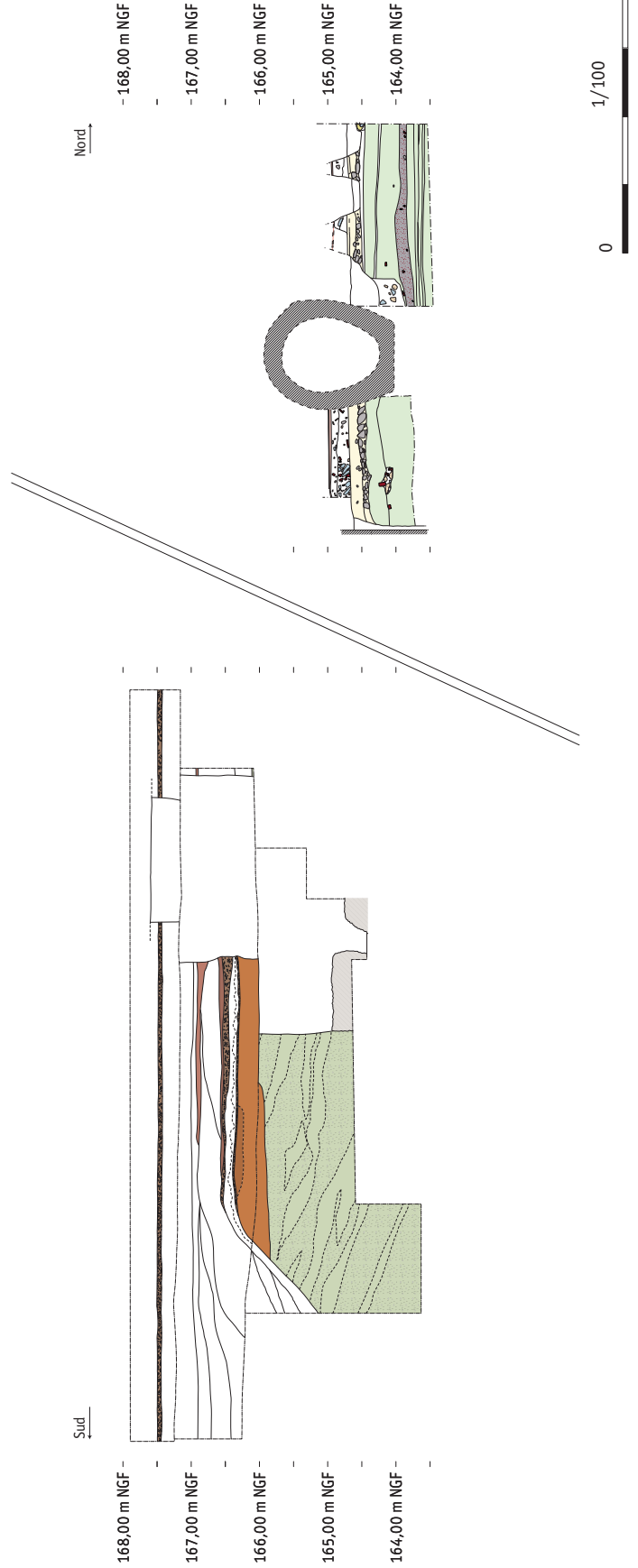
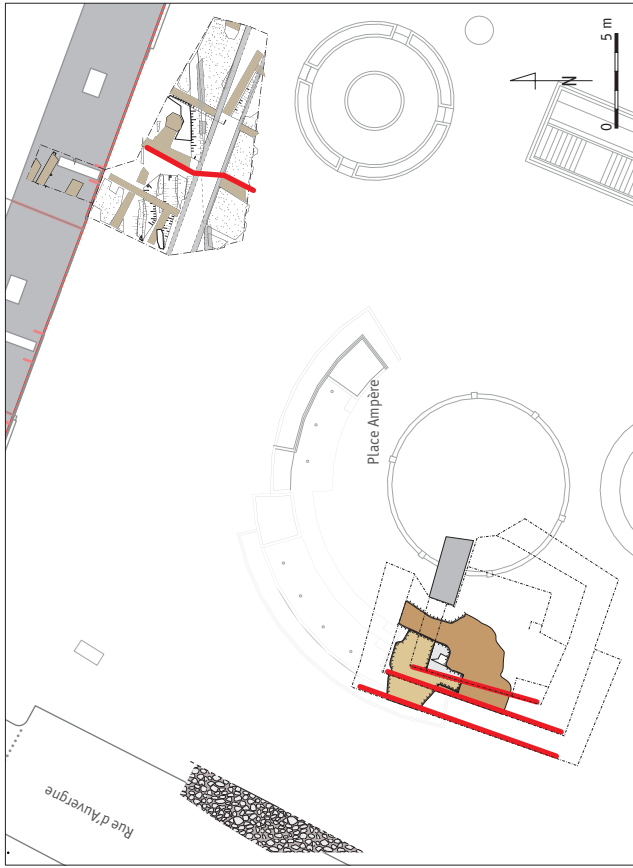
Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Modillon en marbre antique découvert dans l'US 21 (n°M21L1)

Clichés : équipe de fouille SAVL

DAO : G. Bredow

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Stratigraphie comparée des fouilles de la place Ampère (échelle 1/100^e)

DAO : J. Torque, Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Place Ampère (69002 Lyon) - 2019

Localisation des fosses de plantation du projet de requalification de la rue Victor Hugo, place Ampère et rues perpendiculaires - Échelle 1/2000^e

Sources : Ilex Paysages et urbanisme

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

